Castelnau le MAG
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ

N° 189 - MAI / JUIN 2021
www.castelnau-le-lez.fr

LA VILLE ENGAGE UN GRAND PLAN DE VALORISATION DE SON CENTRE ANCIEN, JOYAU DE CASTELNAU-LE-LEZ

DOSSIER : PAGES 8-12

Développement durable :
L'un des plus grands jardins partagés de France à l'éco-quartier de Caylus
PAGE 14

Éducation :
Un été en plein air pour nos enfants
PAGE 20

Sécurité :
Deux nouveaux véhicules pour la Police municipale
PAGE 25

actualités 2

2 | Éditorial
4 | Actualités
6 | En bref
7 | L'essentiel en images
8 | Dossier

services 13

13 | Social
14 | Développement durable
16 | Numérique / Innovation
16 | Vie locale
17 | Maisons des Proximités

citoyens 19

19 | Scolaire / Petite enfance
20 | Jeunesse
21 | Citoyens
24 | Coup de projecteur
24 | Ouvrage
25 | Tranquillité / Sécurité
26 | État civil
27 | Tribune libre

sport / culture 29

29 | Culture
29 | In memoriam
32 | MJC
33 | Sport
35 | Agenda

Castelnau le MAG
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ

VILLE DE Castelnau-le-Lez

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gérard SIGAUD, premier Adjoint. Avec les remerciements à nos services pour leur travail et aimable participation. **RESPONSABLE DE LA RÉDACTION :** Sabrina DRIDI, Directrice de la Communication. **RÉDACTEUR :** Emmanuel BACRIE. **CRÉDIT PHOTOS :** Direction de la Communication, Phovoir, sauf mention contraire. *Toutes les photos et illustrations sont "droits réservés". Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite de la rédaction.* **CONCEPTION COUVERTURE :** Mélissa FONTENY. **MISE EN PAGES :** Rythmie Page. **IMPRESSION :** Imp'act Imprimerie - 483 ZAC des Vautes - 34980 Saint-Gély-du-Fesc. **PÉRIODICITÉ :** 5 NUMÉROS/AN. **TIRAGE :** 15 500 EXEMPLAIRES. **ISSN :** 1632-3297. **DÉPÔT LÉGAL :** 2ÈME TRIMESTRE 2021. **POUR NOUS ÉCRIRE :** Direction de la Communication - Hôtel de Ville - Rue de la Crouzette - CS 40 013 - 34173 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX. **COURRIEL :** communication@castelnau-le-lez.fr

PEFC IMPRIM'VERT

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC, blanchi sans chlore, provenant de forêts gérées durablement.

Éditorial

Chères Castelnauviennes, chers Castelnauviens,

« Voir loin, agir près » telle est la volonté qui m'anime, au quotidien, dans l'exercice de mon mandat de Maire.

Voir loin, c'est concevoir et porter un projet d'avenir pour Castelnau-le-Lez.

Comme toutes les communes de France, Castelnau est en effet confrontée au triple défi de la transition écologique, du développement économique et de la cohésion sociale. Mais grâce à ses nombreux atouts – richesse de son patrimoine, dynamisme de son tissu économique, qualité de ses services publics – notre commune est la mieux préparée pour relever ces défis.

Agir en proximité, c'est précisément œuvrer au quotidien pour entretenir et enrichir ces nombreux atouts. Or, ce qui fait aujourd'hui encore la richesse et la spécificité de notre territoire, c'est bien son patrimoine naturel et culturel.

Frédéric Bazille en a fait le théâtre de l'un de ses tableaux les plus célèbres… Pierre Fournel, qui vient tout juste de nous quitter, y avait installé son atelier et ainsi trouvé le lieu de son inspiration… **Le centre ancien, surplombant les bords du Lez, constitue une pépite pour notre commune.** Le dossier central de ce magazine lui est donc consacré. Vous y découvrirez l'histoire de notre belle ville ainsi que les nombreuses empreintes architecturales que celle-ci a laissées à travers les siècles aux détours de nos ruelles et de nos maisons.

Vous prendrez ainsi connaissance, à travers les pages de ce nouveau Castelnau Mag, **du projet ambitieux que j'ai souhaité relancer afin de valoriser et d'enrichir**

ce patrimoine. Réfection des rues du centre ancien, élaboration d'un cahier de prescription technique, préservation et embellissement du patrimoine bâti, végétalisation… constituent les axes clés de ce projet.

Celui-ci s'accompagne de la **volonté de réaliser une promenade le long des bords du Lez, qui reliera le nouveau parc boisé aménagé à l'entrée de Castelnau, au parc Monplaisir. Une fois réalisée la passerelle sur le Lez reliant Monplaisir au Parc Méric, nous disposerons là d'un espace boisé et d'un circuit de promenade exceptionnels,** qui réjouiront les Castelnauviens lors de leur promenade dominicale.

J'ai été très honoré d'apprendre récemment que **notre commune avait été classée 154ème (et 2ème de l'Hérault) au rang des villes où il fait bon vivre.** Nul doute qu'avec de tels projets, nous gagnions encore quelques places dans ce prestigieux palmarès…

Avec toute ma sympathie

Le Maire de Castelnau-le-Lez

Séance du **Conseil municipal** du 15 mars 2021

Investir pour le futur de Castelnau-le-Lez

Fixé à 56 M€, le budget 2021 prend la forme d'un plan de relance. 7,2 millions d'euros seront consacrés à l'éducation à travers notamment la construction du groupe scolaire Jacques Chirac. Un million d'euros sera destiné au développement durable (rénovation thermique des bâtiments, aménagement des berges du Lez, jardin partagé de Caylus...) et 150 000 € aux dépenses de sécurité (vidéosurveillance, boutons d'alerte, centre de supervision urbaine).
Ce programme d'investissement favorise le développement des services offerts à la population. Il contribue à la relance de l'économie locale. **Grâce à une gestion rigoureuse des finances et à une mobilisation efficace des subventions, le financement de ces grands projets structurants sera possible sans augmenter les impôts locaux, ni creuser les dettes.**

Les élus de la majorité ont voté pour.
Les élus de l'opposition ont voté contre.

Une ville plus verte

Autre préoccupation majeure de l'équipe municipale : le développement durable. Il a fait l'objet de nombreuses délibérations. Attribution de subventions pour la mise en valeur du patrimoine du centre ancien, création et animation de la maison de la ville durable, signature de la charte « ville économe en eau », convention d'exploitation de panneaux photovoltaïques : les thèmes sont riches, nombreux. **Ils démontrent la volonté de la Ville de Castelnau-le-Lez d'œuvrer à la préservation de l'environnement et à la réduction des dépenses énergétiques.**
La liste des subventions à verser aux associations a également été soumise aux élus, pour un montant de plus de 500 000 €. Enfin, la convention de collaboration entre la clinique du Parc et la commune a fait l'objet d'une délibération. Rappelons que, grâce à ce partenariat, Castelnau-le-Lez bénéficie d'un centre de vaccination contre le Covid depuis le 18 janvier 2021.
En 2021 et 2022, près de 50 millions d'euros seront investis par la Ville de Castelnau-le-Lez pour la qualité de vie de ses habitants, la modernisation des équipements publics, le soutien à l'économie locale et la construction du futur EHPAD dans l'éco-quartier Eurêka.

L'intégralité du compte rendu des délibérations du Conseil municipal est affichée en Mairie et disponible sur le site internet, www.castelnau-le-lez.fr, rubrique « Ma Ville ».

Conseil de Métropole

Résumé de la séance du 29 mars 2021, les élus de la majorité de Castelnau-le-Lez vous rendent compte de leurs principaux votes.

Sur le budget primitif

Les grandes orientations budgétaires ont été définies. Chaque Vice-président a présenté sa partie. Le Maire de Castelnau-le-Lez et Vice-président de la Métropole en charge de de la voirie a parlé d'un « budget ambitieux », fixé à 975 M€, dont 448 M€ d'investissement.

Les élus de la majorité ont voté pour.

Sur l'augmentation de 10 % du taux d'imposition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour 2021

Les élus de la majorité se sont abstenus.

Sur l'adoption d'une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

Cette nouvelle taxe (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), a pour objectif de réaliser l'ensemble des infrastructures nécessaires à la prévention des inondations. Elle est imposée par l'État.

Les élus de la majorité se sont abstenus.

Sur le Syndicat des eaux

La commune de Clapiers (limitrophe de Castelnau-le-Lez) doit être retirée du périmètre du syndicat des eaux Garrigue et Campagne pour être intégrée au périmètre de la régie des eaux de la Métropole.

Les élus de la majorité se sont abstenus.

Sur la mise en place d'une gestion en régie du service public de l'assainissement

Les élus de la majorité ont voté contre.

Sur le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI)

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) est un document d'urbanisme qui fixe, par zones, les obligations et conditions d'installation des publicités dans l'espace public (panneaux, enseignes, pré-enseignes).
Le Maire de Castelnau-le-Lez a présenté l'affaire. Il a également rappelé que 5 communes de la Métropole (dont Castelnau-le-Lez) disposent déjà d'un règlement communal en matière de publicité. *« Il s'agit d'un travail de concertation, il faut faire confiance aux maires »*, a-t-il ajouté.

Les élus de la majorité ont voté pour.

Castelnau accompagne les associations dans leur transformation numérique

Délibérer à distance, lever des fonds, prendre des adhésions en ligne : les associations ont de plus en plus recours au numérique . En ce sens, la Ville a souhaité signer la charte « Point d'Appui au Numérique Associatif » (PANA) afin d'être référencée et de se doter d'outils pour accompagner au mieux les acteurs associatifs dans leur usage du numérique.

En matière associative, Castelnau-le-Lez a lancé il y a quelques mois son Centre de Ressources pour les Associations Castelnauviennes (C.R.A.C). **Objectif principal :** être le point d'entrée unique des associations du territoire. Le C.R.A.C souhaite les accompagner au mieux sur des questions diverses, comme celles liées au numérique, avec le soutien d'un chargé de mission de la Ville.
La charte PANA résulte d'un programme d'envergure nationale créé en 2018 par HelloAsso, en partenariat avec la Fonda et le Mouvement associatif. Les associations castelnauviennes pourront ainsi bénéficier de ressources et actions diverses en lien avec le numérique : fiches pratiques, ateliers, méthodologies, webinaires, appui dans l'organisation d'événements, etc.

Un premier atelier en partenariat avec HelloAsso sur le thème **« prendre des adhésions en ligne »** est organisé le mardi 8 juin à 18 heures au Kiasma (ou visio – à confirmer).

■ **Inscriptions auprès du C.R.A.C :**
vieassociative@castelnau-le-lez.fr
ou 04 67 14 27 54

helloasso PANA Point d'Appui au Numérique Associatif

Castelnau-le-Lez dans le top 500 des villes de France où il fait bon vivre !

Dans son édition du 11 avril, le Journal du Dimanche a publié son classement des 500 villes de France de plus de 2 000 habitants où l'on vit le mieux. Ce classement prend en compte plusieurs critères : qualité de vie, sécurité, commerces, transports, santé, éducation, sports, etc.
Dans ce palmarès, la ville de Castelnau-le-Lez se distingue au 154e rang. Dans l'Hérault, Castelnau-le-Lez arrive à la 2e place, derrière sa voisine Montpellier.

Vie économique

Changement de statut

AGENCE IMMOBILIÈRE CASTELJAC

Après 15 ans sous la franchise Guy Hoquet, l'agence Guy Hoquet de Castelnau-le-Lez devient l'agence Casteljac.
12, avenue Jean Jaurès
www.casteljac.fr
Directeur de l'agence :
Jean-François SCHNEIDER
06 62 02 78 27
jf.schneider@casteljac.fr

Cessation d'activités

LA PANIÈRE À LINGE / L'UNIVERS TEXTILE

L'entreprise de services *La panière à linge* a cessé ses activités. Elle exerçait des missions de ménage, repassage et retouches. **Trois de ses anciens salariés ont retrouvé un emploi** au sein de *L'univers textile*, entreprise castelnauvienne. Ils y exercent des missions similaires.
275, route de Nîmes
04 67 72 27 39

Installations

KILUZ FORMATION

Implanté à Castelnau-le-Lez depuis septembre 2020, Kiluz est un jeune organisme de formation, proposant des parcours pour des professionnels, chefs d'entreprises et personnes en réinsertion souhaitant développer leurs compétences digitales.
1, place Pierre Mendès France
www.kiluz.com
thibaut@kiluz.com
Thibaut Roudaut : 04 11 93 41 01 /
07 56 79 86 61

ORTHOPTISTE

Une nouvelle orthoptiste s'installe à Castelnau-le-Lez. Mme Sylvie Averland Roussel a le plaisir de vous annoncer son arrivée en libéral. L'orthoptie consiste à dépister, analyser et traiter les troubles visuels moteurs, sensoriels et fonctionnels.
3, place du Forum
sylvieaverlandroussel@gmail.com
07 69 90 59 25
Prise de rendez-vous également possible sur click doc pro.

ASSURANCE

Enfant de Castelnau-le-Lez, Valentin Poujol y installe son cabinet d'assurance.
Areas assurance, 107 rue de l'Oppidum
Valentin Poujol / 06 50 68 55 44
v.poujol@areas.fr

PARENTAL'APA

Audrey Nicoulaud a créé il y a quelques mois sa micro-entreprise Parental'APA. Enseignante en Activité Physique Adaptée, son objectif est d'accompagner les femmes enceintes et les femmes en post-partum grâce à la pratique d'une activité physique qui contribue à la santé, et au bien-être des parents et des bébés. Elle est également formée au massage bébé.
Audrey Nicoulaud
06 10 10 41 75
contact@parentalapa.fr
www.parentalapa.fr

Une nouvelle organisation à La Poste

La Poste adapte son organisation aux nouveaux modes de vie et consommation des administrés, tout en s'attachant à préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs.

À compter du 18 mai 2021 :

La distribution du courrier et des colis pour les habitants de la commune se déroulera tout au long de la journée pour répondre de manière pertinente, aux besoins des clients aussi bien pour les particuliers (pour effectuer par exemple la livraison de médicaments, de repas...) que pour les professionnels (collecte et remise pour entreprises et collectivités).
La distribution sera assurée 6 jours sur 7 pour garantir une qualité de service.
Les horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux de Poste restent inchangés.

■ **La Poste**
2, place Pierre Mendès France

Castelnau en Fête du 8 au 15 juillet 2021 !

Vous avez tous envie de vous retrouver et nous aussi ! La Saint-Jean, les Lez'tivales, la Fête Nationale sont des moments festifs que vous aimez et que vous attendez chaque année avec impatience ?
Afin d'être prudents et de mettre toutes les chances de notre côté, compte-tenu des précautions sanitaires jusqu'au 30 juin, mais pour que ces moments de convivialité puissent se tenir, nous avons décidé de revoir leur format et le calendrier.
Une semaine entière de festivités vous attend entre le 8 et le 15 juillet, dans de nouveaux sites, différents quartiers et avec des formules adaptées, des surprises et toujours la même ambiance récréative et intergénérationnelle.
Restez connectés... nous vous en dirons plus bientôt !

L'essentiel en images

▲ Marcel Lamaze : un siècle castelnauvien

Depuis mars 2021, Marcel Lamaze est centenaire. Pour l'occasion, le Maire de Castelnau-le-Lez s'est rendu à son domicile afin de lui remettre la médaille de la ville. Un anniversaire en présence également de son épouse, à ses côtés depuis 73 ans.
Leur secret ? Selon Madame : *« Nous nous aimons... »*.

▲ Silence... ça tourne à Castelnau-le-Lez !

La Ville de Castelnau-le-Lez a accueilli les équipes de tournage de Tandem, une série policière française diffusée sur France télévisions. Répétitions et prises de vue se sont déroulées avec en point d'orgue le tournage d'une « scène de crime » devant l'Hôtel de Ville.

▲ Une nouvelle aire d'autopartage place Charles de Gaulle

Une nouvelle aire d'autopartage a été inaugurée place Charles de Gaulle, en présence du Maire et de M. Olivier De Broissia, dirigeant de la société Modulauto. La place Charles de Gaulle accueille donc la quatrième aire d'autopartage à Castelnau-le-Lez, après celles de Sablassou, la Galine et Clairval.

▲ Place de l'Europe-Simone Veil

Comme annoncé lors de la Signature de la Charte européenne sur l'égalité Homme-Femme en mars dernier, la place de l'Europe de Castelnau-le-Lez s'appelle depuis le 9 mai 2021 : Place de l'Europe-Simone Veil.
« Madame Veil, vous incarnez à vous seule l'espoir et l'énergie pour continuer à construire ensemble l'avenir. Madame Veil, merci pour tout ce que vous avez apporté aux femmes, à la France et à l'Europe », a tenu à souligner le Maire de Castelnau-le-Lez. Cette cérémonie s'est tenue en comité restreint, dans le strict respect des normes sanitaires.

◄ La Ville au chevet des vignerons après l'épisode de gel

Début avril, le territoire a été marqué par un épisode de gel. À Castelnau-le-Lez, 80% de pertes sont à déplorer sur l'ensemble des exploitations de la commune.
Face à l'urgence, le Maire de Castelnau-le-Lez a rencontré les exploitants concernés en compagnie de Jean-Pierre Grand, Sénateur de l'Hérault. Thierry Dewintre, Adjoint délégué aux Finances accompagnait également le Maire et le Sénateur.

▲ Une visite à pas de géants

Une sélection du pôle espoirs Occitanie de basket-ball s'est rassemblée au Palais des Sports. Un entraînement avec René Alauze, président fondateur du Castelnau basket en 1979. En son honneur, la salle principale de l'extension du Palais des Sports porte désormais son nom. Les élus ont tenu à saluer René Alauze : *« C'est un plaisir de rendre hommage à une figure du basket castelnauvien »*, a déclaré le Maire de Castelnau-le-Lez.

Préserver le patrimoine architectural et végétal de Castelnau : un engagement fort pris par la Ville

L'étude d'aménagement et de mise en valeur du centre historique et des berges du Lez, relancée et réactualisée.

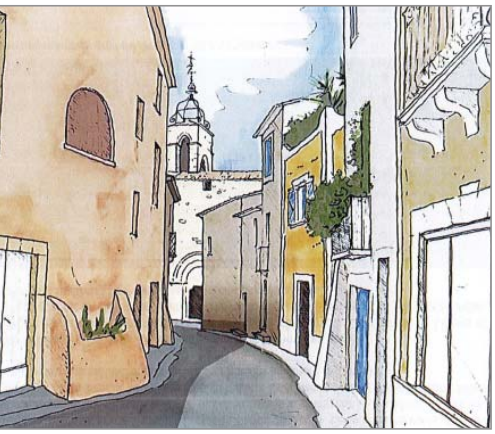

Dès juillet 2020, la nouvelle équipe municipale s'est mobilisée pour concilier et favoriser un développement harmonieux de la ville en liant la ville de demain à celle d'hier.

ILLUSTRATIONS © ATELIER GARCIA DIAZ

Requalifier le centre historique, cœur de la Ville

En 2008, une étude avait été lancée avec la réalisation des grandes infrastructures de déplacement comme la seconde ligne de tramway et le boulevard est de liaison – BEL – entre la commune de Castelnau-le-Lez et Le Crès, de fortes restructurations du territoire, notamment au sud avec les nombreux projets le long de l'avenue de l'Europe et autour de la place Charles de Gaulle.

Parallèlement, pour accompagner cette profonde mutation, une réfection globale sur la requalification de son centre historique a été lancée .

La Ville a mandaté une équipe pluridisciplinaire de maitrise d'œuvre composée du cabinet d'architecture Antoine Garcia Diaz et d'un bureau d'étude technique Projetec Sud, pour réaliser à la fois un diagnostic urbain et technique analysant la situation du centre historique, de ses espaces publics, mais aussi des réseaux, de la pratique urbaine et des usages.

Suite à ce diagnostic, le groupement de bureaux d'étude retenu a proposé les lignes principales architecturales et techniques du projet d'aménagement global du centre ancien. Ce projet se déclinait à la fois par une requalification des voiries du centre ancien, permettant de mettre en valeur la circulade historique, et la préservation et l'embellissement du patrimoine bâti, notamment par la dynamique donnée dans le cadre de l'opération façades avec l'apport technique de l'architecte conseil patrimoine mandaté par la Ville.

L'étude de 2008, déclinée en plusieurs phases opérationnelles, a permis de réaliser l'aménagement de la Place de la Liberté en requalifiant totalement l'espace public, afin de mettre en valeur ce site de centralité en donnant un meilleur cadre de vie aux différents commerces et usagers des terrasses la bordant.

C'est aussi autour de l'église Saint-Jean-Baptiste, site classé, que des travaux patrimoniaux de requalification du parvis ont été réalisés en mettant en valeur, grâce à une étude d'éclairement, la façade de l'église.

Ces travaux se sont prolongés par un réaménagement du square F. Daumas et de l'espace vert attenant, ainsi que la pose d'un mobilier urbain, assurant la gestion du stationnement et l'usage fait par les riverains du quartier, de ce square.

L'avenue Jean Jaurès et Aristide Briand, dans sa traversée du centre ancien, a aussi été réaménagée, en donnant notamment plus d'espace

aux cheminements doux, et en créant une zone de circulation apaisée à 20 km/h.
C'est pourquoi l'étude d'aménagement de 2008 est relancée afin que la ville en collaboration avec la Métropole, puisse s'inscrire dans un plan quinquennal de restructuration des voiries du centre ancien, en gardant la vision patrimoniale et architecturale déjà étudiée.

Une dynamique impulsée par la Ville
en partenariat avec Montpellier Méditérranée Métropole

Au regard de l'ensemble de ces éléments, la Ville relance l'étude d'aménagement du centre ancien et des berges du Lez qui se phasera en fonction des études techniques et réglementaires.
Les premiers travaux porteront sur la rue Pierre Curie, le plan des Nobis avec l'amorce de la rue Jules Guesde prolongée par la rue Victor Hugo. Cette 1ère phase de travaux, sous maîtrise d'œuvre de Montpellier Méditerranée Métropole, pourrait se réaliser au 4ème trimestre 2021.
Dès 2022, les travaux sur la rue Émile Combes permettront de créer des cheminements piétons sécurisés tout en préservant du stationnement et d'apaiser ainsi les vitesses de circulation.
Ces projets de réaménagement de voirie, permettront là où cela sera possible, de mettre en place des ilots végétalisés et fleuris.
Indépendamment de ces travaux de voirie et d'espaces publics, l'étude de 2008 proposait de repenser les berges du Lez depuis la rue du Prado jusqu'au parc Monplaisir pour mettre en valeur le fleuve et la ripisylve, en préservant un patrimoine arboré de qualité, mais aussi par la création des cheminements piétons sécurisés.
L'objectif 1er, dans le cadre de la relance de l'étude, est d'assurer la mise en valeur des berges et favoriser l'ouverture du centre historique vers ses espaces naturels.
En effet, les perspectives offertes depuis le centre historique vers le lez sont autant de belvédères offrant de magnifiques vues vers cet espace naturel, dont l'aménagement doit magnifier les percées visuelles actuelles.

Entretien avec Serge Aimetti Architecte de la Ville :
« Le patrimoine de Castelnau : une pépite entre les mains des Castelnauviens »

Pouvez-vous nous parler de ce centre ancien, cœur de Castelnau-le-Lez ?

Castelnau a beaucoup de charme avec ce relief et le Lez. La Ville possède un cœur médiéval de grande valeur, toutes les strates du temps y sont représentées. C'est un livre à ciel ouvert, dans lequel les vestiges de l'urbanisme et de l'architecture témoignent du savoir-faire des bâtisseurs du 15ème siècle à nos jours.

De quand date la prise de conscience de ce patrimoine ?

La prise de conscience du patrimoine est récente. **Nous souhaitons sensibiliser les habitants, via l'Opération Façades, à la protection et la mise en valeur de ce patrimoine si vulnérable.** On se heurte souvent aux modes de vie d'aujourd'hui et il n'est pas facile d'allier tradition et modernité : les panneaux solaires, les velux, le PVC et les climatiseurs sont des éléments de confort ou de construction qui font partie de notre vie quotidienne.
Mais lorsque nous habitons un centre ancien nous avons certes des droits mais aussi beaucoup de devoirs. Le devoir de préserver, de soigner, de protéger ce précieux patrimoine. Règlementairement il n'est pas toujours facile de protéger ce patrimoine, et il est de notre devoir de sensibiliser les usagers à leur responsabilité car il leur appartient d'en prendre soin. Bien souvent les habitants ne sont pas conscients qu'ils possèdent chez eux ces vestiges du passé, un patrimoine non répertorié et vulnérable.
Transmettre et faire prendre conscience, sensibiliser et éduquer sont les actions fondamentales à mener pour que l'héritage architecturale soit préservé.

Comment la Ville de Castelnau-le-Lez aide à la préservation de ce patrimoine ?

La préservation du centre ancien est notre préoccupation première, c'est une véritable volonté politique. Sa mise en valeur, sa requalification est une priorité pour la Ville, qui octroie des subventions très intéressantes. **Depuis 2001, les subventions peuvent aller jusqu'à 50% sans plafond pour rénover les façades et les devantures commerciales. Ce qui n'existe nulle part ailleurs.**
Nous avons une richesse exceptionnelle que tous les Castelnauviens doivent s'approprier et transmettre.
« Nous travaillons en étroite collaboration avec les Bâtiments de France avec pour noble mission de sensibiliser les habitants car ils en sont les détenteurs, ce sont des passeurs et, nous, nous sommes les derniers garde-fous de ce patrimoine. »

Les Circulades de Castelnau-le-Lez : *« Au Moyen-âge, il y avait déjà de l'urbanisme »*, Serge Aimetti

Une circulade est une enceinte circulaire dont le noyau est le château à motte ou motte castrale, une organisation spatiale qui date de l'an 1000, premisse de l'urbanisme européen.
Substantion s'est développée autour du *castrum*, sous l'autorité des comtes de Maguelone installés après les invasions sarrazines, avant de s'installer à Melgueil (Mauguio) plus proche de la mer, après 300 ans à Substantion.
Ainsi, à partir du XIe siècle, l'agglomération médiévale prend le nom de *Castellum novum*, dont est issu le vocable actuel.
Le *castrum* est implanté sur un promontoire naturel installé de manière stratégique et défensive, avec cette perspective visuelle exceptionnelle sur le fleuve. Les parcelles convergent vers le noyau central qu'est le château. La circulade a une origine défensive et économique certe, mais aussi culturelle et religieuse : elle réflète le cosmos, l'interaction entre l'Homme et Dieu. C'est la forme parfaite.
Il nous reste encore aujourd'hui les vestiges de cet urbanisme millénaire, de cette organisation spatiale Languedocienne unique en Europe. Il faut pour cela prendre un peu de recul pour se rendre compte que le parcellaire est aujourd'hui encore conservé dans son état millénaire d'origine. Les parcelles sont organisées de façon concentrique autour du noyau qu'était le château fort. Les limites des propriétés convergent toutes vers ce noyau central, comme on le distingue très nettement aujourd'hui encore, sur le plan cadastral de la zone UA (zone d'aménagement des centres anciens).

Le centre historique de Castelnau-le-Lez, **un patrimoine architectural méconnu**

Situé sur une petite éminence rocheuse de la rive gauche du Lez, le centre historique de Castelnau-le-Lez, avec ses ruelles courbes surplombées par le clocher de son église Saint Jean-Baptiste, constitue aujourd'hui un lieu hors du temps où il fait bon se balader. L'histoire y est partout : derrière chaque maison transparaît celle de la ville avec les évolutions architecturales qui l'ont accompagnée, du Moyen Âge à nos jours.

Ouvrons l'œil et partons à la découverte de ce patrimoine architectural discret mais omniprésent !

C'est à partir du XIe siècle qu'une petite agglomération naît progressivement autour d'un *castellum novum* (château neuf), à l'origine du nom actuel de la ville. Classée au titre des monuments historiques depuis 1911, l'église Saint-Jean-Baptiste, datée de la deuxième moitié du XIIe siècle et édifiée dans ses abords immédiats, figure parmi les vestiges les plus remarquables de cette époque. Représentative de l'art roman languedocien, elle présente une architecture sobre, un portail avec une archivolte faite de voussures moulurées (arcs concentriques) 1, ainsi qu'un appareil de construction particulier : l'*opus monspeliensium* ou appareil alterné de Montpellier, schématiquement défini par des assises de pierres verticales et horizontales. Elle est fortifiée au XIVe siècle puis surélevée au XVIIIe siècle.

De nombreux autres éléments représentatifs de l'architecture médiévale se cachent dans les ruelles du centre historique. Parmi ceux-ci, citons différentes arches appareillées en arc plein cintre, plusieurs linteaux monolithes en accolade de la fin du XVe siècle 2 ou encore quelques originalités à l'image d'un évier saillant du XVe siècle ou encore de médaillons sculptés 3.

Poursuivons notre découverte avec un cartouche daté de 1604 4, situé au-dessus d'une petite porte en arc plein-cintre et à proximité duquel on remarque un petit appui mouluré, vestige d'une fenêtre à meneaux du XVIe siècle. Quant au presbytère, bel édifice ordonnancé (disposition organisée et harmonieuse des éléments architecturaux), il présente une porte de style Régence du début du XVIIIe siècle 5.

Enfin, le centre historique ne manque pas d'édifices de style Second Empire (1852-1870), caractérisés notamment par leur éclectisme (usage d'éléments issus stylistiquement du passé) et par leurs façades richement ornées d'une décoration sculptée : c'est ce que l'on nomme la modénature 6.

© PHOTOS : ESPACE CULTUREL PIERRE FOURNEL

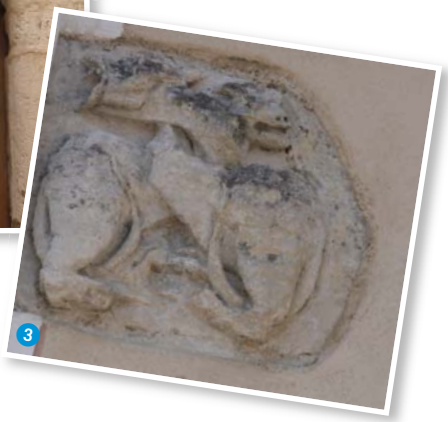

Aménagement des Berges du Lez :
bientôt un nouveau parc boisé à l'entrée de Castelnau

Le parc des berges du Lez sera mis en service et ouvert au public à l'automne 2021.

Le service assainissement de Montpellier Méditerranée Métropole (3M) doit procéder à des travaux de raccordement impactant le site, ce qui décale le chantier. La plantation des végétaux qui devait se tenir au printemps a été décalée à l'automne, celle-ci étant impossible en période estivale.

Poursuivre l'aménagement le long des berges du Lez

Dans la continuité de cet aménagement, la Ville de Castelnau-le-Lez, en collaboration avec les services de la Métropole, va engager les études pour continuer l'aménagement des berges du Lez entre le pont de l'Europe et la voie SNCF.

L'ambition portée par l'équipe municipale est de mettre tout en œuvre pour assurer et préserver une continuité végétale, et ainsi permettre aux riverains et promeneurs de profiter pleinement de cet espace.

L'année 2022 sera mise à profit pour réaliser les études et procédures nécessaires, et l'année 2023 permettra la réalisation des travaux et si possible, la livraison de cette section des berges du Lez.

Ce projet sera porté par la Ville de Castelnau-le-Lez.

La Ville soutient la valorisation du centre ancien : la subvention aux façades étendue aux enseignes et aux caves

Une délibération a été approuvée en conseil municipal le 15 mars 2021 afin de faire évoluer le règlement d'attribution des subventions dans le cadre de l'opération façade « Renaissance du vieux Castelnau ».

Cette modification permettra ainsi, outre la valorisation des façades, d'agir sur les devantures commerciales et les enseignes qui ont un impact certain dans le centre historique de la commune et de participer à la restauration et la consolidation des caves.

Dates des permanences de Serge Aimetti, architecte conseil du centre ancien : sur le site de la Glacière « Maison Ville Durable » sous réserve de possibles modifications :

- Jeudi 3 juin

Dates du 2ème semestre 2021 à confirmer :

- Jeudi 1er juillet - Jeudi 5 août - Jeudi 2 septembre - Jeudi 7 octobre - Jeudi 4 novembre - Jeudi 2 décembre.

Patrimoine végétal et architectural : 80 ha d'espaces verts !

Castelnau-le-Lez possède un patrimoine végétal important issu essentiellement de la préservation de ses espaces boisés : parc du Miradou, parc du Château d'Eau, parc Monplaisir, Grand parc Laporte, à hauteur de 3,5 ha ouverts à tous au cœur de la commune, mais aussi coulée verte de Caylus représentant environ 6 ha.

L'ensemble de ces sites faisant partie intégrante du patrimoine végétal de la ville, est géré aujourd'hui par des plans de gestion en lien avec l'ONF, garantissant un entretien et une gestion respectueuse de l'environnement et du développement végétal de ces sites.

Parallèlement à cela, différents parcs et squares de quartier ont été aménagés, c'est le cas du square de Vert Parc le long de l'avenue de l'Europe pour 800 m², mais c'est le cas aussi du jardin de l'espace Fournel dans le cœur historique de la ville ouvert au public.

En tout, ce sont environ 80 ha d'espaces verts et naturels qui sont entretenus par la ville dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Demain, différents projets seront mis en œuvre : les berges du Lez aménagées et ouvertes au public à l'automne 2021, le projet d'un parc à proximité du collège Frédéric Bazille, en lien avec la future Maison du numérique, mais aussi la MJC, la halle des Perrières et la piscine Christine Caron. À venir, un poumon vert ouvert au public plus au sud afin que les quartiers Mas de Rochet et Eurêka, profitent de ces espaces.

Découverte du patrimoine mémoriel

La Ville a toujours été très attachée aux commémorations patriotiques et au devoir de Mémoire au sens large. Le Maire et Philippe Guy, Adjoint au Maire, ont d'ailleurs souhaité élargir le spectre de cette thématique avec la création d'une délégation « Mémoire », dans la perspective de l'appréhender autrement, car il s'agit désormais d'honorer les combattants d'hier mais également ceux d'aujourd'hui.

Les lieux de Mémoire sont nombreux à Castelnau-le-Lez. Ils couvrent une période de l'Histoire allant de 1863 à nos jours. Ils sont toute l'année le théâtre de cérémonies commémoratives partagées avec tous, des associations d'anciens combattants aux plus jeunes générations.

Commémorer autrement

La Ville a souhaité répondre en février dernier à un appel à projet lancé par le ministère des Armées intitulé « Commémorer autrement ». L'idée repose sur la mise en œuvre de moyens innovants permettant d'honorer la Mémoire par le numérique. Les nouvelles technologies captant l'attention d'un public plus large, comprenant les adultes et les plus jeunes. Le projet que nous avons présenté, appelé « Mémoire Vive », consiste en la réalisation de courtes vidéos ludiques et pédagogiques, composées de témoignages et d'images d'archive, construites de façon collaborative avec professionnels, associations, scolaires ou CMJ. Les résultats seront connus dans le courant du mois de mai.

LES LIEUX DE MÉMOIRE À CASTELNAU :

- *Monument aux Morts*
- *Square des Anciens d'Indochine*
- *Stèle du Souvenir*
- *Stèle des Harkis*
- *Buste du général de Gaulle*
- *Stèle en Hommage aux Victimes du terrorisme*
- *Stèle des Castelnauviens morts pendant la guerre d'Algérie*
- *Allée de l'Honneur*
- *Arche Ronan Pointeau*
- *Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation*
- *Place Simon Wiesenthal*
- *Rue Sabine et Miron Zlatin*
- *Giratoire Bir Hakeim*
- *Buste du Maréchal De Lattre de Tassigny*

...

Philippe Guy : *« La Mémoire parle aux anciens mais doit aussi toucher les plus jeunes »*

Adjoint délégué à la Mémoire, Philippe Guy* nous livre sa vision de cette thématique pour Castelnau-le-Lez, en pleine période de commémorations, où plus que jamais les valeurs républicaines doivent être réaffirmées, et où le devoir de mémoire et de transmission sont des piliers essentiels de notre société.

Comment définir la notion de Mémoire ?

Elle fait partie d'un tout, qui inclut bien sûr toutes les commémorations mais pas seulement. **La Mémoire parle aux anciens mais doit aussi toucher les plus jeunes.** Cette mémoire citoyenne se crée autour d'évènements historiques, mais aussi contemporains. En témoigne l'Arche Ronan Pointeau, inaugurée l'an dernier en hommage au soldat éponyme originaire de Castelnau-le-Lez, tragiquement décédé le 2 novembre 2019 au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane. Ce lieu de Mémoire s'ajoute à d'autres, comme ceux qui évoquent la Seconde Guerre mondiale, avec le Buste du Maréchal de Lattre de Tassigny ou le giratoire Bir-Hakeim.

Comment se matérialise la Mémoire à Castelnau-le-Lez ?

La fibre commémorative et **les références historiques et patriotiques qu'elle véhicule ont toujours constitué une priorité pour notre commune. Aujourd'hui, cet ancrage doit s'ouvrir à une dimension numérique et ludique, afin de toucher un public adulte plus large et de sensibiliser les jeunes générations.**

Certains lieux de Mémoire font écho à des événements historiques marquants, comme l'Allée de l'Honneur, qui fait la jonction entre les avenues de l'Europe et de la Galine. Elle est dénommée ainsi en référence aux 80 parlementaires qui ont refusé de voter l'attribution des pleins-pouvoirs au Maréchal Pétain en 1940.

Quel est le lieu le plus emblématique de la Mémoire de la ville ?

Le Monuments aux morts sans hésitation, surtout le 11 novembre lors de la commémoration de l'Armistice. L'aspect rassembleur de l'événement crée une atmosphère particulière et une émotion partagée, qui se poursuit dans la convivialité lors du banquet en fin de cérémonie, en compagnie de nombreux anciens.

Le mot de la fin...

Tout s'ouvre pour la Mémoire qui évolue. **Il faut s'appuyer sur le passé pour penser et préparer l'avenir, et toujours chercher à faire vivre la transversalité de cette thématique dans de nombreux domaines de l'action municipale.**

**Philippe Guy est également Adjoint délégué à la Vie associative, à l'Animation, au Jumelage.*

La Ville favorise l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Castelnau-le-Lez agit en faveur du handicap et facilite le quotidien des Personnes à mobilité réduite (PMR). Dans cette optique, la première Commission communale d'accessibilité du mandat s'est réunie fin mars 2021, avec les élus et les représentants des associations des personnes en situation de handicap.

Au cours des dernières années, plusieurs travaux de mise en conformité des bâtiments publics ont été réalisés, parmi lesquels :
- la mise en place d'un ascenseur à l'Hôtel de Ville,
- un cheminement pour accéder à la nouvelle classe de l'école Vert Parc,
- un remplacement des portes des restaurants scolaires de Saint-Exupéry et de Vert Parc,
- la pose de bande podotactile,
- le prolongement des mains courantes au-delà de la dernière marche d'escalier,
- la pose de contre-marches de couleurs contrastées, etc.

Sur les 38 établissements recevant du public (ERP) communaux, 28 sont ainsi totalement conformes. Les travaux vont se poursuivre tout au long de l'année 2021 avec deux objectifs prioritaires : Poste de Police et Centre de loisirs.

Castelnau-le-Lez commune pilote sur la Métropole

Castelnau-le-Lez a été choisie comme commune pilote au sein de Montpellier Méditerranée Métropole (3M) pour l'installation d'ici l'été 2021 de 180 capteurs destinés à recenser les places de stationnement PMR libres. Ces capteurs sont reliés à une application à destination des personnes à mobilité réduite, ce qui facilitera leurs déplacements.

Une meilleure prise en charge des Personnes à mobilité réduite (PMR) à Castelnau-le-Lez

Le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) d'Occitanie investit depuis plusieurs années le secteur médico-social. Il propose une prise en charge globale avec un accompagnement adapté, qui place l'humain au centre du dispositif.

La démarche du GIHP a pour objectif de compenser le plus possible les effets du handicap, par un accompagnement **au travers d'une plateforme de services intervenant sur la Ville de Castelnau-le-Lez**.
L'accompagnement peut prendre plusieurs formes.

Services à la personne

> Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) avec des auxiliaires de vie formées et expérimentées qui interviennent 7j/7 et 24h/24.
> Ronde de nuit itinérante (de 20h à 6h) pour des passages d'une durée de 15 minutes à 1 heure (coucher tardif, lever matinal, besoins physiologiques et de confort, passages pour une présence rassurante, changement de position, aide à la personne).

Pour tout renseignement : 04 67 20 21 17

▶ **L'aide et l'accompagnement à la mobilité.** Les déplacements sont réalisés à la demande, pour les actes de la vie courante (vie quotidienne, loisirs ou professionnels), et les rendez-vous médicaux. Les conduites sont réalisées dans des véhicules adaptés par des conducteurs-accompagnateurs formés à la prise en charge de personnes en situation de Handicap. Le dispositif fonctionne du lundi au dimanche, de 7h00 à 1h00.

Pour tout renseignement : 04 67 20 21 16

Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé

> Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé (SAMSAH) aide les personnes vivant à domicile qui rencontrent des difficultés dans leur quotidien (Médecin Spécialisé Médecine Physique et de Réadaptation, psychologue, infirmières, ergothérapeutes, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, aide médico-psychologique).

Pour tout renseignement : 04 67 02 93 34

Logement

> L'Unité de Logements et de Services (ULS). **Ce projet innovant, réalisé à Castelnau-le-Lez** en association avec le Bailleur social « Un Toit pour tous » constitue la première expérimentation d'habitat inclusif à destination de personnes en situation de handicap moteur dans la région Occitanie.
Cette résidence de 20 logements adaptés et entièrement domotisés, avec une permanence intégrée d'auxiliaires de vie (7j/7, 24h/24).

Pour tout renseignement : 04 67 02 93 48

L'Accueil temporaire

> L'Établissement d'Accueil Médicalisé du Millénaire (Montpellier) propose un hébergement de courte durée, de quelques jours à quelques semaines (en une seule ou plusieurs fois sur l'année dans la limite de 90 jours).

Pour tout renseignement : 04 67 20 21 18

Le GIHP recrute des auxiliaires de vie et des conducteurs-accompagnateurs.
Retrouvez toutes les offres d'emploi sur www.gihp-occitanielr.org

La Ville lance l'un des plus grands jardins partagés de France à Caylus

L'éco-quartier de Caylus situé à la limite des communes de Jacou et du Crès, est aujourd'hui pratiquement terminé. La population de ce quartier est fédérée autour de la Maison des Proximités créée en 2018 par la Ville de Castelnau-le-Lez. Cette dernière tisse un lien avec les habitants et leur apporte des services transversaux pour renforcer les liens entre les habitants, et ce de façon intergénérationnelle.

La Ville a eu l'opportunité de se porter acquéreur d'un foncier privé appartenant à la SCI Domaine de Caylus **afin de réaliser un jardin partagé, véritable lieu de centralité où pourront se côtoyer tous les Castelnauviens autour d'un projet agricole commun.**
D'une superficie de 6266 m², la parcelle choisie accueillera le jardin partagé.
La Ville a demandé à consulter un bureau d'étude afin de procéder à la viabilisation de ce terrain. L'objectif est de remettre ce site aménagé à l'association de quartier Terre de Caylus d'ici Octobre 2021. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de la création de ce jardin partagé, la Ville de Castelnau-le-Lez a fait une demande de subvention pour ce projet important et fédérateur.

La Ville aura pour missions :

- d'aménager cette parcelle, notamment en ce qui concerne les accès sécurisés depuis la rue Michel Rozier et d'installer des clôtures entourant ce foncier,
- de réaliser les travaux de branchements d'eau brute qui passent à proximité,
- de mettre à disposition, à la fin des travaux de viabilisation, le terrain moyennant la signature d'une convention avec l'association de quartier Terre de Caylus qui en assurera la gestion et l'exploitation.

Un projet porté par l'association Terre de Caylus pour les habitants du quartier

Utiliser une parcelle de 6 000 mètres carrés pour faire pousser fruits et légumes locaux et de saison, c'est l'ambition de l'association Terre de Caylus. Depuis la première réunion publique en septembre 2019, le « Noyau » (nom du bureau associatif qui réunit les 7 présidents de l'association) planche sur le projet. *« Nous souhaitons répartir l'espace avec 1/3 de parcelles individuelles et 2/3 de parcelles collectives »,* explique Élodie Planque, l'une des présidentes de l'association, partisane d'une gouvernance partagée.
Pour mener à bien ce concept de jardin partagé, Terre de Caylus réfléchit actuellement aux critères d'accessibilité du jardin, ainsi qu'a l'aménagement de la parcelle exploitée, propriété de la Ville de Castelnau-le-Lez. Pour ce faire, plusieurs groupes de travail ont été formés. Soutenue par le Département de l'Hérault et la Ville de Castelnau-le-Lez, l'association souhaite se former et devenir *« une communauté apprenante en permaculture »*, rappelle Élodie Planque.
Pour mieux faire connaître sa démarche au public, un atelier participatif aura lieu le 29 mai.

Ce projet respectueux de l'environnement basé sur la permaculture sera réalisé en partenariat avec la Ville de Castelnau-le-Lez.

Chêne du Salaison : la Ville préserve tous les arbres de Castelnau-le-Lez

Une ordonnance rendue par le juge des référés du Tribunal Judiciaire de Montpellier concernant un Chêne, rue de la Salaison a débouté les manifestants. La Ville de Castelnau-le-Lez souhaite rappeler certains faits :
Tout est mis en œuvre pour protéger l'arbre et améliorer l'accessibilité de la personne en situation d'handicap.
La Ville a mandaté et financé une étude de l'Organisme National des Forêts (ONF) qui a rendu des préconisations scientifiques et techniques contestées systématiquement par les plaignants : entretien de l'arbre par la famille non réalisé, pose des plateformes en fonte pour protéger les racines dans le cadre du passage des camions non posées à ce jour du seul fait du refus des propriétaires de l'arbre, obstructions par ces derniers à la mise en œuvre des solutions préconisées par l'ONF pour protéger l'arbre.

La Ville engagée pour la biodiversité

La dernière décision s'appuie sur l'étude de l'ONF. Montpellier Méditerranée Métropole (3M), en charge de la compétence voirie et assainissement, et la Ville étudient également toutes les possibilités techniques pour trouver une solution à cette situation, comme d'autres accès.
Pour rappel, la commune a obtenu le label national Territoire engagé pour la Nature (TEN) pour ses efforts en direction de la biodiversité, notamment pour la préservation des berges du Lez et des espaces naturels.

La Maison de la Ville Durable de la Biodiversité et des Patrimoines accueillera la **Jeune chambre économique de Montpellier pour son prochain atelier citoyen**

Le prochain atelier d'un cycle autour de la Ville durable organisé avec la JCE de Montpellier, en partenariat avec la Ville de Castelnau-le-Lez, se déroulera le 16 juin 2021 entre 17h00 et 18h30.

La thématique de ce prochain atelier d'échanges sera :
Ville Durable : Comment reverdir la ville d'aujourd'hui ?

Atelier sur inscription (jauge 10 personnes) :
contact@jce-monpellier.fr

Lieu : Maison de la Ville Durable, de la Biodiversité et des Patrimoines
La Glacière, rue Roger Salengro
34170 Castelnau-le-Lez

À propos de la JCE

La Jeune Chambre Economique est une **association reconnue d'utilité publique**, qui réunit des **jeunes citoyens actifs** ayant la volonté d'influer de façon positive sur leur territoire et qui se forment à la prise de responsabilité au travers d'actions à caractère innovant. Agissant sur des principes de partage, **de bienveillance et d'intelligence collective**, la Jeune Chambre Economique **offre des opportunités** de développement pour la jeunesse, ancré fortement en local et s'inscrivant également dans une dynamique internationale, notamment par le respect et la promotion des Objectifs de développement durable énoncés par l'ONU.

Un geste citoyen pour lutter contre le cancer

Un partenariat a été conclu entre Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et la **Ligue contre le cancer** de l'Hérault.

Ce partenariat a pour but de donner un sens solidaire au tri du verre. Il s'appuie sur le plan verre, qui prévoit l'ajout d'environ 130 points de collecte sur toute la Métropole d'ici l'été, pour atteindre un total de 1400 points de tri.

Pour chaque tonne de verre triée et collectée par ses habitants, la Métropole s'engage à verser 2 € à la Ligue contre le cancer (3 € au-delà de 16 000 tonnes).

La localisation des conteneurs à verre est disponible sur https://www.montpellier3m.fr/verre

La Cybersécurité, l'Intelligence Artificielle, la réalité augmentée vous ont toujours fasciné ? Bienvenue chez CGI, le centre d'innovation digitale installé à Castelnau-le-Lez

Rencontre avec Pierre Babinot, Vice-président de CGI Montpellier

Un acteur mondial sur les terres castelnauviennes

78 000 collaborateurs dans le monde présents dans 40 pays avec 400 agences dans le monde, CGI cible le B to B et s'adresse aux très grandes entreprises. **11 000 professionnels sont actuellement répartis dans 21 villes en France.**

Fondée en 1976, acteur mondial du service informatique (SI) aux entreprises, **CGI figure parmi les plus importantes entreprises de services numériques et de conseil au monde.** Quatre grands corps de métiers caractérisent le groupe : consulting informatique, intégration de projets (systèmes d'informations nouveaux pour les clients), maintenance, etc.

Référence sur le marché pour son savoir-faire et son expertise, c'est à Castelnau que l'une de ses agences a choisi de s'installer. ***« La spécificité du centre de Castelnau-le-Lez repose sur le processus métier du client, c'est-à-dire, comment lui fournir un système d'information qui va faciliter la vie de ses utilisateurs, alors que nos autres agences sont plus sectorielles (banque, énergie, industrie) »,*** **nous explique Pierre Babinot, Vice-Président de CGI Montpellier.**

L'innovation comme cœur de métier

Le Centre d'innovation digital situé sur la ZAC Eurêka est depuis quelques années dédié aux technologies dites en « rupture » qui rendent possible ce qui ne l'était pas : cybersécurité, intelligence artificielle, réalité augmentée ou virtuelle, une cinquantaine d'offres très technophiles qui requièrent un haut savoir-faire précis viennent en complément de l'ensemble des autres équipes de CGI France et dans le monde. *« Notre compétence repose sur notre capacité à proposer des projets spécifiquement innovants. On fait une veille sur le marché et notre touche : qu'est-ce que ça va apporter dans le SI d'un client ? Lui permettre d'aller plus vite ? D'apporter plus de valeur à son client final ? De raccourcir les cycles de vente ? De donner une USER expérience plus forte ? Ce sont ces sujets sur lesquels nous agissons »*, précise M. Babinot.

> *« Notre compétence repose sur notre capacité à proposer des projets spécifiquement innovants. »*

CGI présente ses innovations régulièrement. Avant la crise sanitaire, des journées d'innovation étaient organisées régulièrement pour travailler autour du design thinking, de la présentation de lab innovant ou de démonstrateurs, *« ce qu'il est possible de faire aujourd'hui avec la technologie et comment l'appliquer à votre métier, intégrer l'innovation informatique comme une possibilité. Nous proposons des besoins métiers uniques et sur mesure, spécifiques à chaque client, qui n'existe pas ailleurs et pensé avec les clients pour en faire un avantage concurrentiel, adapter la productivité, le service au client final, le temps, la mise à disposition sur le marché »*, nous explique notre interlocuteur. Le centre d'innovation place la proximité avec ses clients, la réflexion autour de divers sujets comme essentiels, et propose ses journées en distanciel en ce moment.

« Ces journées d'innovation sont les journées que je préfère », **nous indique Pierre Babinot,** ***quand les clients arrivent ici, ils sont partis tôt de Paris ou ailleurs, ils arrivent dubitatifs, ils sont overbooké et traitent leurs mails quand on commence et très vite on les sort de leur quotidien, ils voient des choses qu'ils ne voient pas d'habitude, on commence à réfléchir ensemble, les PC commencent à se fermer, on est dans la co-création de valeurs, c'est notre spécificité. »***

CGI recrute à Castelnau !

Les offres de CGI sont sans cesse en renouvellement. Les profils de poste concernent des personnes qui aiment évoluer dans un environnement qui se réinvente en permanence et qui n'aiment pas se reposer sur des acquis-métiers. ***« Il faut avoir cette envie d'apprendre et d'innover constamment, être technophile. »***

Les femmes sont des profils particulièrement recherchés.

« On œuvre pour transmettre que ce n'est pas le monde du gaming ou masculin, la place de la femme est importante chez nous, elles réussissent très bien dans l'entreprise à tous les niveaux. » Pierre Babinot, Vice-Président de CGI Montpellier

Entre 50 et 100 personnes seront recrutées cette année à Castelnau-le-Lez.

Alternants, stagiaires, personnes en formation, experts, candidats à vous de jouer !

Nouveau bureau pour le Comité de jumelage

Suite à l'assemblée Générale du 28 janvier 2021 qui s'est tenue à huis clos, un nouveau bureau a été élu.

Le Conseil d'Administration est désormais composé des membres suivants :

Antoine PEREZ, *Président*

Danièle MONNERON, *Vice-présidente*

Josiane HYLARI, *Secrétaire*

Jacqueline FREYNET, *Secrétaire Adjointe*

Marie Françoise TEISSEYRE, *Trésorière*

Michel MOUREAU, *Trésorier Adjoint*

Uschi ABBAL, *Interprète – communication avec les villes jumelles*

Odette MIFSUD, *Membre du Conseil d'Administration*

Philippe GUY, *Adjoint au Maire délégué à la Vie Associative et au Jumelage, représentant la commune*

Vie de quartier dans les Maisons des Proximités

Deux volontaires en service civique proposent aux habitants des ateliers numériques

Lyna et Kamil, deux jeunes étudiants montpelliérains, âgés de 19 et 22 ans, ont débuté en mars leur mission au sein des Maisons des Proximités.

Comment s'est passé votre recrutement ? Quel a été l'accueil de l'équipe des Maisons des Proximités ?

Lyna : C'était agréable, ce n'était pas comme un entretien d'embauche classique. Il y avait un bon esprit d'équipe dès le début, ce qui nous a mis assez à l'aise. On a fait connaissance avec les animatrices. Elles nous ont bien montré comment ça se déroulait dans les Maisons des Proximités.
Kamil : Très bien. On nous a présenté les Maisons des Proximités et l'équipe au complet. On a visité la ville, le maire est également venu à notre rencontre. Nous avons eu une période d'apprentissage qui nous a permis de bien préparer nos ateliers.

Comment se passent les premiers ateliers ?

Lyna : Bien. Les gens ont une volonté d'apprendre et de transmettre leur apprentissage à leurs proches. Pour le moment, ce sont des apprentissages de base, on a un public plutôt âgé mais les ateliers sont ouverts à tous les âges.
Kamil : Ça se passe très bien. Moi, j'ai eu une étudiante, c'était assez poussé. Les gens sont sympathiques et reconnaissants.

Comment doivent faire les personnes pour participer à ces ateliers ?

Kamil : Pour nous rencontrer, c'est simple, il faut prendre un rendez-vous par téléphone.
Lyna : Les usagers peuvent également remplir des questionnaires mis à disposition dans les Maisons des Proximités, ensuite nous les rappelons.

Quel est votre projet après votre service civique ?

Lyna : Après, je vais reprendre mes études en droit. Le but du service civique était de rajouter des compétences, un savoir pour mes projets futurs. Je voudrais dire que malgré le contexte sanitaire, les Maisons des Proximités permettent de créer du lien, des échanges, dans une société qui favorise parfois l'individualisme, c'est important.
Kamil : Je vais également reprendre mes études. Je suis en recherche d'un contrat d'apprentissage pour intégrer une école d'éducateur spécialisé. L'humain est une composante importante de cette formation, c'est pour cela que le service civique au sein des Maisons des Proximités est pour moi une belle opportunité. Je suis très heureux d'être là !

Lyna :
06 82 76 39 51

Kamil :
07 64 87 07 63

Des permanences tenues par une juriste du CIDFF à la Maison des Proximités du Devois !

Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille) assure auprès du public une mission d'information et d'orientation sur les droits dans la perspective de promouvoir l'autonomie et la prise d'initiative des personnes dans la résolution de certaines difficultés.

Julie Perrin, juriste de formation et salariée depuis deux ans et demi au CIDFF interviendra à la Maison des Proximités du Devois à partir du mois de juin les 2èmes et 4èmes vendredis de chaque mois de 15h à 18h. La première permanence aura lieu le vendredi 11 juin. Les rendez-vous, d'une durée d'une demi-heure, devront être pris en amont auprès de l'animatrice de la Maison des Proximités.
Le champ des domaines qui peuvent être abordés est très vaste :
- droit de la famille : mariage, concubinage, divorce, séparation, autorité parentale, pension, violences intrafamiliales
- droit pénal : infractions, incivilités, violences
- droit de la consommation : crédits, surendettement
- droit social : contrat de travail, licenciement, discrimination, harcèlement
- droit des biens : logement, locations, succession

- **Site internet du CIDFF :** herault.cidff.info
- **Prendre rendez-vous :** Maisons des Proximités du Devois 04 67 72 93 16

Des animations à distance qui réchauffent les cœurs

Depuis le second confinement, les Maisons des Proximités s'efforcent de proposer des ateliers créatifs à distance via leurs pages Facebook. Elles réalisent des tutos vidéos et prêtent du matériel créatif aux familles intéressées, afin qu'elles reproduisent les créations en famille.

La Maison des Proximités Prado Concorde labellisée France Services

Les structures France Services permettent d'accompagner les habitants dans les démarches administratives du quotidien afin de déclarer leurs revenus, chercher un emploi, préparer la retraite ou encore faire une demande d'aide...

Pour résoudre les démarches les plus complexes, les agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de neuf partenaires (ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale des allocations familiales, Mutualité sociale agricole et La Poste). Habituellement situées en milieu rural afin de permettre à tous les citoyens d'avoir accès aux services publics à moins de trente minutes en voiture, la ville de Castelnau-le-Lez a su se montrer convaincante pour être la première ville en milieu urbain à être labellisée France Services. **Ce nouveau label France Services renforce davantage le niveau de qualité de services de la Maison des Proximités Prado Concorde en offrant un vrai plus aux Castelnauviens.**

Un nouveau défi pour Delphine au service du public, à la Maison des Proximités Prado Concorde

Delphine Moulin a un parcours atypique. De formation scientifique avec une maîtrise biochimie en poche, Delphine a travaillé 6 ans dans des laboratoires. Après avoir eu son premier enfant, elle passe avec succès le CAP Petite Enfance. C'est ainsi qu'elle arrive à la mairie de Castelnau-le-Lez, tout d'abord comme animatrice à Jean Moulin en 2008 puis en tant qu'assistante d'accueil petite enfance à la Maison de l'Enfance Charlotte Ferrères. Douze ans plus tard, elle décide de se réorienter. Elle souhaite apprendre de nouvelles choses sur le fonctionnement des collectivités territoriales. Elle passe donc le concours d'adjoint administratif en décembre 2020 qu'elle réussit brillamment. *« J'ai toujours été une personne qui apprécie le contact humain, accompagner les gens, les orienter. Travailler dans le social m'intéresse »* explique-t-elle avec détermination.

C'est donc naturellement qu'elle intègre l'équipe des Maisons des Proximités. Elle sera la référente France Services. Un rôle pour lequel elle ressent une réelle envie *« Je suis très contente d'arriver dans les Maisons des Proximités. Je suis très motivée ! J'ai hâte de servir »* ajoute-t- elle, enjouée. Delphine a suivi la formation France Services comme les trois autres animatrices, Charlotte qui travaillera en binôme avec Delphine à Prado-Concorde, mais aussi Doriane et Gaëtane les animatrices du Mas de Rochet et de Caylus qui, bien qu'habituées aux joutes administratives, ont souhaité approfondir leurs connaissances.

Quelques nouvelles du quartier de Caylus

Témoignages d'enfants et de bénévoles de l'aide aux devoirs

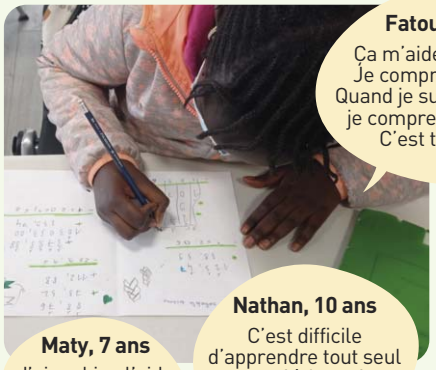

C'est quoi pour toi l'aide aux devoirs ?

Fatou, 10 ans
Ça m'aide beaucoup ! Je comprends mieux. Quand je suis toute seule, je comprends pas trop. C'est trop bien !

Édith, 58 ans, bénévole
Ça me permet de faire passer mon expérience d'adulte sous forme plus ludique que des cours classiques. Ça me permet aussi de côtoyer la jeunesse et de sortir de mon univers professionnel (infimière).

Malek, 9 ans
C'est pour réviser ce que l'on a appris.

Jacqueline, 77 ans et demi, bénévole
Je l'ai déjà fait à Djibouti mais dans des conditions qui étaient autres. J'aime bien me sentir utile ! Ça me permet aussi d'avoir un contact car je me sentais isolée en arrivant ici.

Daoud, 11 ans
Ça me sert à mieux réviser !

Nathan, 10 ans
C'est difficile d'apprendre tout seul pour moi à la maison. Ça m'aide ici !

Maty, 7 ans
J'aime bien l'aide aux devoirs. Je suis concentrée ici !

Didier, 68 ans, bénévole
Pour moi c'est le plaisir de donner aux enfants un petit peu de ce que la vie m'a apporté.

Adja, 13 ans
Ça m'aide à faire mes devoirs et à bien comprendre mes leçons. J'ai moins de difficultés !

Shérifa, 12 ans
C'est pour faire ses devoirs et bien réviser !

Retour sur le nettoyage de quartier

En avril, 12 personnes âgées de 1 à 75 ans se sont retrouvées pour nettoyer leur quartier, à Caylus. Chacun a parcouru une partie du quartier, armé de gants, de pinces et de sacs poubelles. Au bout de 2 heures, une quinzaine de sacs s'amoncellent devant la MDP. Un constat toujours alarmant, bien qu'on constate une baisse du nombre de déchets dans le quartier.

PRADO CONCORDE
1 bis, place Charles de Gaulle
04 67 10 41 69
@mdpprado
mdpprado-concorde@castelnau-le-lez.fr

CAYLUS
1, place Martin Lutter King
04 11 28 19 13
@mdpdecaylus
mdpcaylus@castelnau-le-lez.fr

MAS DE ROCHET
540, avenue Georges Frêche
04 67 10 41 67
@mdprochet
mdprochet@castelnau-le-lez.fr

DEVOIS
315, avenue du Devois
04 67 72 93 16
@mdpdevois
mdpdevois@castelnau-le-lez.fr

Accueil personnalisé à la crèche familiale

Souvent méconnue ou confondue avec les autres modes de garde, la crèche familiale emploie 13 assistantes maternelles municipales. La famille Miralles, qui a recours à ce mode de garde pour leur fils, en développe les points forts.

Multi-accueil collectif, jardin d'enfants, crèche familiale, relais assistantes maternelles, lieu d'accueil enfants parents..., la Ville de Castelnau-le-Lez propose différentes structures et de nombreuses formules en matière de petite enfance.
Ouverte en 2004, la Maison de l'Enfance regroupe, sur un même site, différentes offres d'accueils municipaux. Parmi elles, la crèche familiale allie professionnalisme de la crèche collective et accueil individuel chez une assistante maternelle municipale.
Parents d'un petit Gabriel âgé de 3 ans, la famille Miralles se déclare très satisfaite du service : *« la prise en charge est individuelle et garantit la sociabilisation de l'enfant »*, détaille Sonia, la maman.
Les enfants sont accueillis au domicile de l'assistante maternelle, dans un environnement familial, par groupe de trois enfants, toujours les mêmes.
Objectif : créer ainsi un lien d'amitié qui peut durer une fois les enfants scolarisés.
Cet effectif restreint reste un gage de calme. Il permet à la professionnelle de la petite enfance de s'adapter au mieux au rythme de chacun. *« Ce système est adapté à notre mode de vie, nous travaillons tous les deux et en présentiel »*, glissent de concert les parents de Gabriel.

Éveil en douceur

« Sorties, éveil musical et repos, tout est pensé pour le bien être et le développement de l'enfant. Sécurisés par une prise en charge individuelle et un environnement familial, les enfants vont s'initier en

douceur aux joies et aux règles de la vie en collectivité », explique Sonia. *« Nous n'y voyons que des avantages et aucun inconvénient »*, ajoute son mari Laurent (sur la photo).
Les relations entre les parents et l'assistante maternelle, sont, quant à elles, principalement centrées sur le bien-être de l'enfant, libérées de toute contingence contractuelle ou financière. Ces notions sont gérées par les représentants de la crèche. Les assistantes maternelles de la crèche familiale sont agréées par le Conseil départemental. Elles sont embauchées par la commune et font l'objet d'une sélection rigoureuse.
Enfin lors de la dernière année avant la rentrée à l'école, les enfants nés en début d'année, peuvent bénéficier d'une passerelle au jardin d'enfants Jean Moulin pour préparer une transition optimale avant la scolarité.

À vos agendas !

Journée sans jouets manufacturés ou achetés à la crèche Madiba

Sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge, une fois par mois, à des journées sans jouets manufacturés ou achetés, c'est ce que propose la crèche Madiba au sein de la commune. Initiée par le service Petite enfance de la Ville, la prochaine aura lieu le 17 juin 2021 ! Cartons, boîtes vides, boîtes d'œufs et bouts de chiffons sont les bienvenus pour enchanter par des petits ateliers DIY (Do It Yourself) la journée de vos chérubins !

Un été en plein air pour nos enfants

Malgré un contexte sanitaire complexe, les beaux jours arrivent et le déconfinement progressif permet d'envisager la fin de l'année scolaire et les vacances d'été avec un regard ouvert sur une multitudes de propositions pour vos enfants.

Tous les centres de loisirs de la ville seront ouverts pour vos enfants de 3 à 17 ans dès lors qu'ils ont été scolarisés. En fonction de l'âge de vos enfants, de vos organisations et de leur soif de découvertes vous pourrez choisir les structures les plus adaptées à vos besoins en fonction des périodes.

Pour les 3-6 ans

LE CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL (7 juillet au 31 août) Allée Chalbos

Les enfants sont accueillis toute la journée de 7h30 à 18h00 au minimum 3 jours par semaine.
Renseignements au 04 67 14 27 92

LE CENTRE DE LOISIRS VERT PARC (du 7 au 30 juillet et du 23 au 31 août) Allée des Coquelicots

Les enfants sont accueillis à la journée et à la demi-journée de 7h30 à 18h00 au minimum 3 demi-journées par semaine.
Renseignements au 04 67 14 27 44

LE CENTRE DE LOISIRS SAINT-EXUPÉRY (du 7 au 30 juillet et du 23 au 31 août) 315, avenue du Devois

Les enfants sont accueillis à la journée et à la demi-journée de 7h30 à 18h00 au minimum 3 demi-journées par semaine.
Renseignements au 04 67 14 27 44

Pour les 6-12 ans

LE CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL (7 juillet au 31 août) Allée Chalbos

Les enfants sont accueillis toute la journée de 7h30 à 18h00 au minimum 3 jours par semaine.
Renseignements au 04 67 14 27 92

LE CENTRE DE LOISIRS SAINT-EXUPÉRY (du 7 au 30 juillet et du 23 au 31 août) 315, avenue du Devois

Les enfants sont accueillis à la journée et à la demi-journée de 7h30 à 18h00 au minimum 3 demi-journées par semaine.
Renseignements au 04 67 14 27 44

L'ALSH PASS VACANCES Palais des Sports Chemin de la Monnaie

Les enfants sont accueillis de 8h45 à 17h15 à la semaine. Des semaines sur les thèmes sportif et culturel sont proposées et les repas sont sortis du sac.
Renseignements au 04 67 14 27 44

Pour vos ados de 12-17 ans

LE CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL (7 juillet au 31 août) Allée Chalbos

Les ados sont accueillis toute la journée de 7h30 à 18h00 au minimum 3 jours par semaine.
Renseignements au 04 67 14 27 92

HALLE DES PERRIÈRES en face du collège Fréderic Bazille

Les ados sont accueillis de 10h00 à 18h00 à la semaine. Des semaines multi-activités sont proposées, repas sortis du sac.
Renseignements au 04 67 14 27 44

Les thèmes et programmes complets sont disponibles sur le site internet de la ville www.castelnau-le-lez.fr

Votre enfant entre en école maternelle ou élémentaire en septembre 2021

Si vous souhaitez l'inscrire dans une des écoles publiques de la ville, prenez contact avec le service Scolaire au plus vite.

1ère ÉTAPE - Vous devez réaliser une inscription auprès de la ville.

2ème ÉTAPE - Admission à l'école sur rendez-vous auprès de la directrice ou du directeur de l'école de votre secteur.

La Mairie détermine l'école d'affectation en fonction de plusieurs critères :

- Secteur géographique de la famille.
- Capacité d'accueil de l'école de périmètre.
- Le rapprochement de fratrie est pris en compte au moment de l'inscription, sous réserve des places disponibles. La fratrie comprend uniquement les frères et sœurs scolarisés en maternelle ou élémentaire.

Si la capacité d'accueil maximale est atteinte dans une école de périmètre, la mairie propose une autre école du bassin scolaire.

Pour la rentrée 2021-2022, vous pouvez dès à présent télécharger le dossier unique d'inscription ainsi que le dossier ALP sur le site de la ville https://www.castelnau-le-lez.fr/Inscription-scolaire-/10248/

■ **Ces dossiers sont à remettre au service scolaire :**
12 bis, avenue des Érables
Grand Parc Laporte
34170 Castelnau-le-Lez

Les rendez-vous de la MLJAM (Mission locale des jeunes)

Mission Locale Jeunes
Montpellier Méditerranée Métropole

Un conseiller est présent les lundis, mardis et jeudis au Point Information Jeunesse de la Ville.

Les rencontres se font uniquement sur rendez -vous au

■ **Point information Jeunesse :** 04 67 14 27 67 - Grand Parc Laporte - Avenue des Érables

Nouvelle bourse au permis 2021 !

Vous voulez passer votre permis ?

Vous êtes castelnauvienne ou castelnauvien ?

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous avez un projet pour lequel le permis est très important ?

Vous êtes prêt à vous engager dans une association d'intérêt général et êtes sensible à la sécurité routière ?

Inscrivez-vous ! La ville aide chaque année 6 jeunes à financer 50% à 80% des frais nécessaires au passage d'un permis de conduire.

En contrepartie, les jeunes s'engagent à effectuer 60 heures de bénévolat dans une association de leur choix et dans deux actions de prévention routière aux côtés des policiers de la ville.

■ **Pour toute information,** vous pouvez contacter le Point Information Jeunesse PIJ au 04 67 14 27 67.

Candidatures ouvertes jusqu'au 4 juin.

Isabelle Seran, Adjointe déléguée à l'Éducation et la Prévention routière avec Gassien Gambier, Adjoint délégué à la Jeunesse

Élections

Prochaines élections : 20 et 27 juin 2021

Attention double scrutin, élections Régionales et Départementales.
Les électeurs voteront deux fois.

Rendez-vous sur service public.fr pour trouver toutes les informations relatives aux prochains scrutins.
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1958

ATTENTION DÉPLACEMENT BUREAUX DE VOTE

En raison de la crise sanitaire, les bureaux de vote
n° 4 - CENTRE ANDRÉ MALRAUX et n° 11 - CRÈCHE DES NYMPHEAS

SERONT EXCEPTIONNELLEMENT DÉPLACÉS À LA HALLE DES PERRIÈRES

Les électeurs des bureaux de vote concernés, recevront un courrier très prochainement.

Règles sanitaires les jours de scrutin

Le rapport du Conseil Scientifique du 29 mars 2021 précise les règles et protocoles sanitaires à mettre en œuvre avant, pendant et après le scrutin ou au cours de la campagne électorale.

• **Les membres des bureaux de vote doivent être vaccinés ou présenter un test négatif.**

• **Dans les bureaux de vote** les mesures barrières seront strictement appliquées, tout au long de la journée : **savon** et **gel hydroalcoolique** à disposition, port du **masque** obligatoire pour les membres du bureau de vote et pour les électeurs, **distanciation**, **stylos** individuels, **plexiglass** évitant tout contact ainsi qu'une aération régulière des locaux.

Les **scrutateurs** souhaitant participer au dépouillement, seront espacés d'au moins 1,5 mètre et devront être vaccinés ou avoir réalisé un autotest avant de prendre leur fonction de scrutateur.

• **Le vote par procuration** est encouragé, chaque électeur peut disposer de **deux procurations**.

Procuration

Pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021, chaque électeur peut détenir **2 procurations**.

En cas d'impossibilité de se rendre dans son bureau de vote le jour des élections, il est possible de choisir un autre électeur pour voter à sa place (un mandataire).

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. Il ne peut détenir qu'une seule procuration.

La personne qui souhaite demander une procuration doit se présenter dans une gendarmerie, un tribunal d'instance, un commissariat de police, une ambassade ou un consulat (en cas de résidence à l'étranger).

Elle doit se munir d'un titre d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir le formulaire le CERFA n°14952*01. Le formulaire peut être téléchargé et pré rempli sur service-public.fr mais il est impératif de l'imprimer et de se rendre auprès d'une des autorités habilitées à établir les procurations.

POUR INFO :

- **Gendarmerie Castelnau-le-Lez**
  635, avenue de la Monnaie
  Tél. 04 99 74 29 50
- **Tribunal d'instance Montpellier**
  Cité Méditerranée - 9, rue Tarragone
  Tél. 04 34 08 31 42

La demande de vote par procuration doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement en mairie. Attention le mandataire ne pourra pas voter si la commune n'a pas reçue la procuration à temps.

Nouveau : Maprocuration

Il est désormais plus simple d'établir une procuration.

Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, **Maprocuration**, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

www.maprocuration.gouv.fr

Comment ça marche ?

Les bureaux de vote

CARTE DU NOUVEAU DÉCOUPAGE ÉLECTORAL

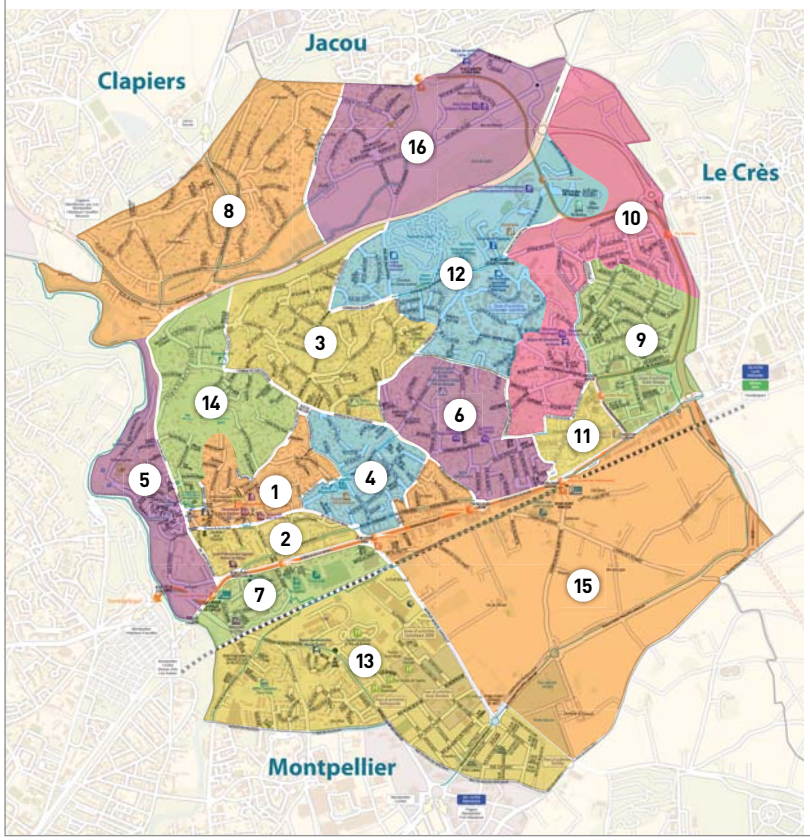

1 - Kiasma
1, rue de la Crouzette

2 - École Rose de France
Allée Marie Curie

3 - Espace Les Chênes
8, chemin des Chênes

4 - Centre André Malraux
10, avenue de la Moutte
ATTENTION CHANGEMENT

5 - Mairie – 2, rue de la Crouzette

6 - École Jean Moulin
315, chemin des Mendrous

7 - École Vert Parc
Allée des Coquelicots

8 - Palais des Sports, salon VIP
515, avenue de la Monnaie

9 - École Saint Exupéry
315, avenue du Devois

10 - École Les Petits Princes
315, avenue du Devois

11 - Crèche Municipale
Les Nymphéas
450, route de Nîmes
ATTENTION CHANGEMENT

12 - Palais des Sports, coursive
515, avenue de la Monnaie

13 - Maison des Proximités Mas de Rochet
540, avenue Georges Frêche

14 - École Mario Roustan
1, rue de la Crouzette

15 - École La Fontaine
213, chemin des Mendrous

16 - Salle Quiot
97, rue Sainte Teresa de Calcutta

ATTENTION DÉPLACEMENT BUREAUX DE VOTE POUR RAISONS SANITAIRES

Les personnes votant habituellement à la crèche des Nymphéas ou au Centre André Malraux devront se rendre à la Halle des Perrières Avenue du 8 mai 1945

Vous pouvez vérifier votre situation électorale (commune d'inscription et bureau de vote), en suivant le lien : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

Pour tout renseignement :
SERVICE ÉLECTIONS - Hôtel de ville - 2, rue de la Crouzette - elections@castelnau-le-lez.fr - 04 67 14 27 55

Renouvellement des concessions de cimetière : informations aux familles

Les concessions dans un cimetière, délivrées pour une durée définie (15 ou 30 ans), sont renouvelables. À l'expiration de la concession, et à l'issue de deux années supplémentaires, sans démarche de renouvellement de la concession de la part de la famille, le terrain concédé retourne à la commune, conformément aux dispositions de l'article L.2223-15 du C.G.C.T.
Les concessionnaires et leurs ayants-droit ont été informés de l'expiration du délai par l'apposition d'affiche au cimetière de la Crouzette et du Champ Juvénal et par l'envoi de courrier aux dernières adresses connues.
À compter de septembre 2021, en cas de non renouvellement de la concession ou sans nouvelles de la famille, les ornements funéraires et monuments placés sur les sépultures seront retirés par la Ville. Elle pourra en disposer à sa convenance. Les défunts seront exhumés et déposés à l'ossuaire du cimetière de La Crouzette. Les terrains pourront être à nouveau concédés.
Si vous êtes concernés par la situation ou si vous avez des informations à nous communiquer sur une concession. Veuillez contacter le service cimetières du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00 au 04 67 14 27 31 ou par mail cbastide@castelnau-le-lez.fr

Besoin d'un coup de pouce ?

Face aux difficultés scolaires rencontrées par certains enfants, l'association *Coup de pouce* leur vient en aide depuis 2008. Par le biais de l'atelier d'accompagnement pour l'apprentissage et le perfectionnement de la langue française, Coup de Pouce s'inscrit dans une démarche citoyenne et solidaire.

Les élèves pris en charge sont en grande partie issus de l'immigration, avec des parents ne maîtrisant pas suffisamment le français pour les accompagner dans leur scolarité.
Les ateliers « Apprendre Ensemble » font partie intégrante d'une démarche de soutien à la parentalité. C'est un espace, non seulement d'apprentissage du français, mais aussi un lieu d'échange et de connaissance de l'autre. Ouvert aux personnes de toutes origines (italiennes, marocaines, russes, polonaises, portugaises...), cet atelier demeure un premier accès à la culture, aux codes sociaux du pays d'accueil.
Grâce au bouche-à-oreille, le nombre de participants ne cesse d'augmenter. Le rendez-vous dure deux heures, deux fois par semaine, à l'Espace des Chênes. Une professionnelle et des bénévoles très impliqués s'adaptent à la situation sanitaire actuelle grâce à la visio-conférence. Ils cherchent à améliorer sans cesse la qualité de leur enseignement, leur apprentissage de la langue.
Coup de Pouce organise également les « cafés des parents », animés par une psychologue de l'École des Parents et des Éducateurs de l'Hérault, ou par des travailleurs sociaux. L'association ouvre un accès à la connaissance, à la communication avec le monde extérieur et contribue au développement du lien social.

CONTACT
COUP DE POUCE - Espace Les Chênes
Présidente : Christiane ROUSSEL
04 67 60 83 49 - coup.de.pouce@wanadoo.fr

ouvrage

Risgallah Georges : des nouvelles à Castelnau

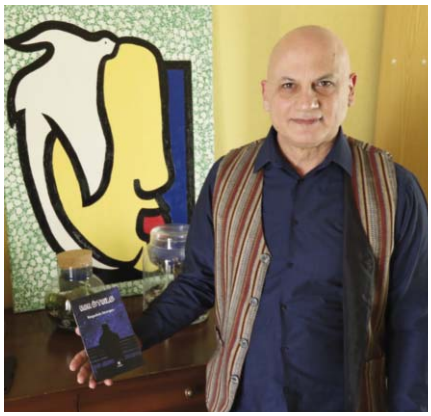

Né en 1960 à Alexandrie (Égypte), Risgallah Georges est arrivé en France à l'âge de 25 ans. Peintre, dessinateur et poète, il publie son quatrième ouvrage intitulé *Mon étoile*.
Un recueil de nouvelles et poèmes d'inspiration autobiographique.

« J'écris depuis les années 90, pour immortaliser les pensées. » Et des choses à raconter, Georges Risgallah n'en manque pas. En Egypte, il a exercé le métier d'instituteur avant de rejoindre la France et se lancer dans des études d'arts plastiques à l'Université de Montpellier, la première à répondre positivement à ses sollicitations : *« Francophone et francophile, la France a été mon choix naturel, j'avais aussi postulé pour Bordeaux et Paris. Je suis venu en France par choix, en revanche la ville résulte d'un pur hasard. »*
Mon étoile se présente comme un ensemble de nouvelles, datées et indépendantes les unes des autres. *« Je suis à la fois héros et narrateur »*, explique l'auteur. Sur la dimension autobiographique des nouvelles, Risgallah s'explique : *« Dans chaque histoire, il y a un élément tiré de ce que j'ai vécu, un personnage que j'ai connu. Le reste relève de la fiction, évidemment je laisse libre cours à l'imagination de chaque lecteur pour interpréter le vrai du faux. »*
Pour écrire ce recueil, l'artiste a puisé dans sa vie, il trouve sa source dans l'humain plus que la nature : *« Je trouve l'inspiration dans le contact avec les gens, l'observation plus que dans les paysages. Je suis un vrai citadin ! »* Installé depuis plus de 20 ans à Castelnau-le-Lez, Risgallah apprécie la qualité de vie castelnauvienne : *« Tout est à proximité. La vie culturelle y est animée, ce qui m'encourage à proposer toujours mieux. »* Un environnement propice à de futures nouvelles ?

Mon étoile
Édition du Lys bleu, 2021
https://www.lysbleueditions.com/produit/mon-etoile/
En vente dans toutes les librairies.
Contact : Georges Risgallah
06 73 66 70 36
ou par mail
georges.risgallah@gmail.com

Deux nouveaux véhicules pour la Police municipale

La Police municipale de Castelnau-le-Lez se renforce !
Deux voitures de type SUV (Peugeot 2008) ont été acquises en mars par la Ville.

Ces nouveaux véhicules spacieux rendent possible le stockage de matériel, souvent nécessaire en intervention. L'augmentation de la flotte de véhicules permet aussi une rapidité d'intervention partout dans Castelnau-le-Lez, une qualité de service rendu aux Castelnauviens. Cela améliore également les conditions de travail des agents.

La Police municipale passe à l'heure d'été

Du 15 mai au 15 septembre, la Police municipale modifie ses horaires. Elle intervient jusqu'à 2h du matin sur cette période estivale, contre minuit le reste de l'année.

RAPPEL

Propriétaires : lancement de la campagne 2021 sur les **obligations légales de débroussaillement**

Vous êtes propriétaires ? Le code forestier (article L.322-3) oblige les propriétaires situés en zone exposée et à moins de 200 m, dont la propriété fait partie, à débroussailler pour se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes.
À ce titre et comme chaque année, voici les règles en la matière qui visent à limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine :

- Aux abords des constructions, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 m ainsi que sur 10 m de part et d'autre des voies privées y donnant accès ;
- La totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du PLU en vigueur;
- La totalité de votre terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement.

Afin de garantir la protection nécessaire autour des constructions, il convient d'effectuer les travaux de débroussaillement et de maintien en état débroussaillé sur les parcelles dont vous avez la charge, avant le 30 juin 2021.
L'article L.134-7 du Code Forectier, prévoit le contrôle de ces obligations. En cas de non-respect, un arrêté de mise en demeure sera pris à votre encontre, le procureur de la République sera informé, et les travaux seront réalisés d'office à vos frais.

Pour tout complément d'information lié à ces obligations, vous pouvez vous renseigner auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM 34).

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Amélia VIATGÉ, le 31 décembre 2020
- Maël ISSOULI, le 1er janvier 2021
- Charlise ROMDHANE CARRIE, le 5 janvier 2021
- Margot MARQUIÉ PUMA, le 5 janvier 2021
- Kiara ROUQUET, le 8 janvier 2021
- Thomas CRAMPONT, le 11 janvier 2021
- Mia FLEURY, le 12 janvier 2021
- Lilio CHAU VAN, le 15 janvier 2021
- Nayla BAYOUMI, le 16 janvier 2021
- Pablo NAVES MERINDOL, le 17 janvier 2021
- Sety BOIS, le 20 janvier 2021
- Naomi PEREIRA, le 21 janvier 2021
- Léa EL HAJ, le 21 janvier 2021
- Flora DI MATTIA, le 22 janvier 2021
- Matis CASTAN CLÉMENT, le 23 janvier 2021
- Lucas DUQUENOY, le 23 janvier 2021
- Robin BARTOLI MIALHE, le 24 janvier 2021
- Livia ALLOU, le 25 janvier 2021
- Kemi MOOTHAMAL LEPERS, le 25 janvier 2021
- Clément BERTRAND, le 27 janvier 2021
- Diane BAILLY, le 28 janvier 2021
- Noa VALEPYN, le 29 janvier 2021
- Louisa MIAILHES, le 30 janvier 2021
- Charlie ALLET, le 31 janvier 2021
- Mahaut BAUWENS, le 1er février 2021
- Gaspard BLUM, le 2 février 2021
- Rosalie TEMPIER LEMEY, le 2 février 2021
- Adnan ABDALLAH, le 5 février 2021
- Vaimana DENAMUR, le 5 février 2021
- Marius POITOUT, le 7 février 2021
- Robin MANEIRO, le 8 février 2021
- Sofia EL YAZIDI, le 8 février 2021
- Ayoros DIAS, le 8 février 2021
- Ibrahima DIALLO, le 10 février 2021
- Álvaro HAUTBOIS, le 11 février 2021
- Soan DUPUICH, le 14 février 2021
- Maëly TORRES, le 16 février 2021
- Emmy DJELMOUDI, le 17 février 2021
- Rosalia SCHWEIZER, le 17 février 2021
- Élio LOMBARDO RIGOLLOT, le 19 février 2021
- Safiya MAGOMEDALIEVA, le 24 février 2021
- Naëlle MEDJAHDI, le 25 février 2021
- Naleïa PRAK, le 27 février 2021
- Nelya BOUYASS, le 28 février 2021
- Charlotte BONNETON OZIL, le 28 février 2021
- Mohammed ARBI, le 1er mars 2021
- Benoît WADOUX, le 1 mars 2021
- Youssef AMOR, le 4 mars 2021
- Bilal ISSA HASSAN, le 5 mars 2021
- Gaïa SQUIVE, le 7 mars 2021
- Anna ROGER, le 7 mars 2021
- Lucile ROGER, le 7 mars 2021
- Naélie DUBOIS, le 8 mars 2021
- Anna KHARIFI, le 9 mars 2021
- Lonni MOLINIER, le 11 mars 2021
- Sabil HAMMADI, le 12 mars 2021
- Gaspard MARIN, le 13 mars 2021
- Léo COMOR DEVAUX, le 15 mars 2021
- Yanis LEBON, le 15 mars 2021
- Jeanne DEL BUCCHIA, le 18 mars 2021
- Thaïs ANSELME, le 19 mars 2021
- Ysée CAMBON, le 19 mars 2021
- Lissandro BOUZERAR, le 22 mars 2021
- Viola DELL'AMICO, le 22 mars 2021
- Julia CHERRAJ, le 25 mars 2021
- Victoire GHILBERTI, le 26 mars 2021
- Paulin GARCIA GERVAIS, le 28 mars 2021
- Hugo ROBERT, le 28 mars 2021
- Andrea DISARO, le 29 mars 2021
- Aya CHARIF, le 29 mars 2021
- Léo JOLLY, le 30 mars 2021
- Carlie ROBERGE, le 30 mars 2021
- Lélio GERMES, le 31 mars 2021
- Gaspard MESSÉ, le 31 mars 2021

Nous avons la joie d'annoncer le mariage de :

- Marie-Michèle GREEN et Narcisse CHRISTOPHE, le 13 mars 2021

Nous présentons nos condoléances aux familles et amis de :

- Jean-Marie DUPLAN ..... 75 ans
- Marie-Françoise FOURÈS née RASCOL ..... 85 ans
- Thérèse GILLES née COLONGE ..... 93 ans
- Mariama SENE ..... 36 ans
- Lucie RUSSO née CABANIS ..... 99 ans
- Yvette CASANOVA née ANTONIADIS ..... 89 ans
- Frédéric MONIOD ..... 84 ans
- Paulette PRADOS née ARNAUD ..... 88 ans
- Samuel ETCHEGARAY ..... 43 ans
- Paul TELLIER ..... 86 ans
- Madeleine BROS née VALETTE ..... 101 ans
- Jacqueline TIQUET née GAYE ..... 93 ans
- Martine ALIAGA née ARNAL ..... 96 ans
- Raymonde ANOTTA née HEYBERGER ..... 99 ans
- Loetitia RUDELLE née BOUDET ..... 99 ans
- Mireille GRANIER née MARTIN ..... 73 ans
- Maurice LAURÈS ..... 82 ans
- Ai TON THAT née CHAU THI ..... 82 ans
- Lucien SIMON ..... 93 ans
- Marcelle REYNAUD née VIANÈFE ..... 107 ans
- Charles LEGRAND ..... 83 ans
- Liliane POIFOL née BEAUPIED ..... 93 ans
- Laurence PEROLAT née GREUET ..... 86 ans
- Jean-Marie PAGÈS ..... 91 ans
- Marie-Christine MIRAILLES née FOURMAUX ..... 71 ans
- Pierrette CAMPREDON née MONTY ..... 88 ans
- Jeannine MARIONNET née VANDEWALLE ..... 89 ans
- Elise MERCIER née PROVINCIAL ..... 86 ans
- Frédérique MARTINO née BESSONNE ..... 65 ans
- Jean-Louis FERRARI ..... 70 ans
- Elie ESTEVE ..... 83 ans
- Jean-Louis RAK ..... 66 ans
- Nicole OLRY née FOURNOLS ..... 75 ans
- Marie-Antoinette SALAS née RUIZ ..... 79 ans
- Gérard BÉCAMEL ..... 63 ans
- Aimée DANY née IEVE ..... 100 ans
- Brigitte HOUDIN née DECOMBE ..... 64 ans
- Joseph PASTRE ..... 88 ans
- Jean-Jacques ROBIN ..... 77 ans
- Jean-Claude BARRAL ..... 88 ans

« Union pour Castelnau : Pour réunir, pour réussir » (Majorité municipale)

La majorité mobilisée auprès des plus fragiles

Il y a ceux qui agissent et ceux qui donnent des leçons… La majorité municipale se classe incontestablement dans la première catégorie. Face à toutes les urgences sociales, elle se mobilise pour répondre au mieux aux besoins des Castelnauviens les plus fragiles.
Le 26 mars dernier, représentants de la commune, des personnes handicapées, des associations et des établissements médicosociaux étaient réunis au Kiasma pour la Commission communale d'accessibilité. Occasion pour les élus de rappeler les nombreuses actions menées par la commune et par son Centre communal d'action sociale dans le domaine du handicap.
Sait-on, par exemple, ***que Castelnau a été l'une des premières communes de France à créer, au sein de l'un de ses EHPAD, une section destinée aux personnes handicapées vieillissantes ?*** Qu'elle s'est engagée massivement en faveur de l'accessibilité de ses bâtiments publics ? Qu'elle entretient des relations très étroites avec les nombreux établissements – UNAPEI, CRIP, Cliniques – qui œuvrent à la prise en charge de ces publics ? Ou encore qu'elle s'appuie sur le savoir-faire des professionnels de l'UNAPEI pour transcrire certains de ses documents de communication en langage FALC (facile à lire et à comprendre) ?

L'action sociale constitue une priorité majeure pour le Maire et son équipe.

Les moyens alloués au CCAS – 564 500 € euros votés au dernier Conseil Municipal - permettent à celui-ci de mettre en œuvre des actions nombreuses, en direction de tous les publics.
Les jeunes tout d'abord, très touchés par la crise sanitaire. Les élus ont souhaité se mobiliser pour leur venir en aide. Bourse d'emplois, bons d'achat alimentaires, espaces de travail dans les Maisons des Proximités… constituent autant d'actions mises en œuvre pour accompagner ces jeunes publics.
Les personnes en situation de précarité trouvent, elles aussi, auprès du CCAS des mesures d'accompagnement nombreuses. 160 bénéficiaires du RSA sont ainsi suivis annuellement par les travailleurs sociaux de ce service. L'action alimentaire et l'épicerie sociale permettent aux plus démunis de subvenir à leurs besoins élémentaires.
Le CCAS déploie, enfin, des actions multiples à destination des séniors. Qu'il s'agisse d'entretenir leur équilibre physique avec l'action « Équilibre et santé », de rompre leur isolement avec Monalisa, ou de proposer aux plus dépendants des solutions d'accueil au sein des deux EHPAD.
Le CCAS est l'instrument principal des politiques sociales impulsées par la majorité municipale mais il n'est pas le seul. Tous les services municipaux sont en effet engagés dans cette mission.
Les Maisons des proximités, aujourd'hui labellisées par la CAF, œuvrent ainsi au quotidien, à l'animation et à la cohésion sociale. Quatre d'entre elles sont déployées sur notre territoire, au Mas de Rochet, à Caylus, au Devois et à Prado Concorde. Une cinquième ouvrira ses portes à l'automne, au sein du quartier Eurêka. Face à la place croissante qu'occupe le numérique dans nos vies administratives, professionnelles, familiales, les élus de la majorité ont souhaité faire de l'inclusion numérique une grande cause communale. Les Maisons des proximités jouent un rôle essentiel dans ce dispositif.

Et demain ?

La majorité municipale va continuer à s'impliquer, et à mobiliser tous les moyens nécessaires, pour que les plus fragiles puissent vivre sereinement à Castelnau. À la prochaine rentrée scolaire, elle mettra en œuvre un mécanisme de tarification bonifiée des restaurants scolaires et des accueils de loisirs pour les familles monoparentales. Une mesure juste et efficace qui permettra à ces familles de diminuer le coût de ces services, et donc d'améliorer leur pouvoir d'achat.
Quand certains gaspillent leur énergie à contester, critiquer, polémiquer, la majorité garde le cap et continue à travailler chaque jour pour faire de **Castelnau une ville durable, innovante et solidaire.**

« Ensemble pour Castelnau » (Démocratie – Écologie – Solidarité)

Une politique municipale sans ses habitant·e·s

Lors du vote du budget 2021, aucune de nos propositions lors du débat d'orientation budgétaire n'a été prise en compte par la majorité. Sans réelles ambitions sociales et environnementales, constitué d'un assemblage de mesures sans cohérence, CE BUDGET NE POUVAIT QU'ÊTRE GLOBALEMENT REJETÉ PAR LES ÉLU·E·S D'EPC. Alors que la population et les recettes fiscales augmentent considérablement, nous constatons qu'INVESTISSEMENTS ET SERVICES NE SUIVENT PAS (école et petite enfance, aides sociales, équipements publics...) ou alors avec un retard préjudiciable (nouveau groupe scolaire).

Cela devrait être une priorité face à la crise, pourtant la subvention CCAS n'augmentera pas cette année alors que le nombre de personnes en difficulté explose. à l'évidence, la majorité ne souhaite pas agir en faveur des citoyen·ne·s les plus fragiles.

Faire du handicap et de l'accessibilité une priorité

197 jeunes sont en situation de handicap sur notre commune, mais la majorité cautionne l'absence de classe ULIS (classes pour enfants porteurs de handicap). Alors que nous l'avons proposé à maintes reprises, le Maire refuse de réunir les associations spécialisées, représentants des parents d'élèves, de l'Éducation nationale, et de la Maison de l'Autonomie et les élu·e·s, afin que le parcours scolaire de chacun soit adapté à son handicap.

Si nous nous réjouissons que la 1ère Commission d'accessibilité se soit enfin réunie suite à nos demandes répétées, nous serons attentifs et NOUS CONTRIBUERONS aux réflexions pour que notre ville soit accessible à tou·te·s.

Ouvrir la concertation en matière d'urbanisme

Le futur PLUi (Plan local d'Urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration. Il fixe les règles d'urbanisme de notre territoire, détermine l'affectation des sols par zone en fonction de leur vocation (zone constructible, naturelle, agricole, etc.). C'est donc un DOCUMENT TRÈS IMPORTANT qui définira notre cadre de vie pour les années à venir. Inclure les citoyen·ne·s dans sa construction est primordial. DÉVELOPPER HARMONIEUSEMENT NOTRE TERRITOIRE EN ACCORD AVEC LES ENJEUX CLIMATIQUES ET SOCIAUX DE DEMAIN NE PEUT SE FAIRE SANS SES HABITANT·E·S.

Le processus de concertation proposé par la métropole n'est pas suffisant, mais chaque commune peut organiser une démarche d'information/concertation en complément des dispositifs prévus, comme le prévoit la ville de Grabels.

Nous avons proposé de mettre en place une commission extra-municipale avec les élu·e·s, associations et habitant·e·s. La majorité l'a refusée ! Un processus de démocratie participative nécessite plusieurs étapes : diffusion large de l'information, réunions de quartier, réunions publiques, co-construction du document, synthèse des avis, etc.

Si la majorité persiste dans son refus de construire l'avenir de notre ville avec ses habitant·e·s, NOUS ENGAGERONS ALORS DES ACTIONS DE CONCERTATION.

Mort annoncée d'un chêne centenaire pour éviter des logements sociaux !

Non, M. Lafforgue, contrairement à vos déclarations, vous ne protégez pas le chêne remarquable de Salaison et restez sourd à la mobilisation des habitant·e·s ! Des dizaines de camions de 33 tonnes passent chaque jour sur ses racines le condamnant à une mort lente. Mais pourquoi avoir accordé un permis en trois semaines fin 2014 quand il faut 3 mois habituellement ? Il a été signé par J-P Grand le 19 décembre, 4 jours avant le conseil municipal du 23 décembre qui votait l'obligation d'inclure des logements sociaux dans les programmes immobiliers. La raison d'une instruction bâclée sans étude sérieuse sur les accès au lotissement serait-elle d'assurer au promoteur une opération très profitable ? La rentabilité de cette multinationale est encore invoquée aujourd'hui pour enfreindre la loi sur l'environnement et la protection des espèces. Notre commune serait-elle une ZONE DE NON DROIT?

Suivez-nous sur Facebook ou contactez-nous : ensemblepourcastelnau@gmail.com

Les élu·e·s d'Ensemble Pour Castelnau

Le Musée de la Résistance fête ses 30 ans

Inauguré officiellement le 15 décembre 1990, le Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CRHRD) a soufflé sa 30ème bougie. Il est installé place de la Liberté.

La première pierre a été posée en 1988. Elle résulte d'une rencontre, à l'époque, entre le Maire M. Jean-Pierre Grand, et cinq associations d'anciens résistants réunies à Castelnau-le-Lez.
Cette rencontre était jumelée à la présentation d'une exposition itinérante, qui illustrait les propos des Résistants et déportés lors de leurs interventions en milieu scolaire.
Le Maire de Castelnau-le-Lez proposa d'héberger l'exposition itinérante dans les locaux de l'ancienne mairie, 1 place de la Liberté. Le projet devint réalité le 15 juin 1990, juste avant le 50ème anniversaire de l'appel du général de Gaulle. Il prit le nom de **Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CRHRD)**. Ce musée associatif est géré par l'association *Mémoire de la Résistance et de la Déportation*.
Depuis une convention signée le 20 septembre 1990, la Ville de Castelnau-le-Lez héberge le Centre. Subventionné par la commune et le Département, le CRHRD est ouvert toute la semaine.
Depuis son ouverture, le centre perpétue la mémoire de ses fondateurs. Il ne cesse d'enrichir sa collection et propose activités pédagogiques, expositions et rencontres dans le cadre des « Mercredis du musée ».

À la découverte de l'Espace Fournel

Situé en plein cœur du centre historique sous les vestiges du castellum novum (château neuf) du XIe siècle à l'origine de la ville, l'Espace culturel Pierre Fournel organise diverses manifestations artistiques et patrimoniales. Il est dirigé par Marie-Pierre Pambrun, chargée des affaires culturelles, qui coordonne les actions sur le patrimoine animées par David Boyer, guide-conférencier.

Entretien avec ces deux mémoires de l'Histoire de Castelnau-le-Lez

C.M - Pouvez-vous nous faire une présentation générale du patrimoine de Castelnau-le-Lez, comment le définir ? Le délimiter ?

Castelnau-le-Lez est une ville qui a une histoire riche et complexe, de la Préhistoire à nos jours et qui ne cesse de se préciser encore aujourd'hui, avec des patrimoines multiples répartis sur l'ensemble du territoire communal : patrimoines historique, archéologique, architectural et naturel, sans oublier les légendes ou fêtes populaires locales.

Quels sont les lieux les plus emblématiques du patrimoine de Castelnau-le-Lez, pourquoi ?

Pour nous, les lieux les plus emblématiques des patrimoines castelnauviens sont dans un premier temps **le centre historique**, aux origines du développement de la ville avec les vestiges de son castellum novum, **l'église Saint-Jean-Baptiste** (classée au titre des monuments historiques depuis 1911) de la fin du XIIe siècle, fortifiée au XIVe siècle et surélevée au XVIIIe siècle, sans oublier ses ruelles, riches d'éléments architecturaux témoignant de son évolution au fil de siècles, mais aussi la glacière double de l'avenue Roger Salengro (inscrite au titre des monuments historiques depuis 2010), remarquable par son état de conservation et par son architecture.
Autre lieu emblématique : la colline de Substantion, occupée dès la fin de l'âge du Bronze jusqu'au Moyen Âge. Elle a vu se développer l'agglomération-mère de Castelnau-le-Lez connue sous le nom de *Sextantio* durant l'Antiquité en tant que station relais sur la *Via Domitia* puis Substantion au Moyen Âge, alors chef-lieu comtal doté d'un *castrum* (habitat fortifié) au IXe siècle.
Et bien sûr le Lez, fleuve emblématique de la région montpelliéraine indissociable de son histoire (navigation fluviale, moulins, parc Monplaisir, etc.) qui est classé en zone Natura 2000. Il constitue un habitat naturel pour de nombreuses espèces animales et végétales protégées, assurant une liaison entre deux milieux très différents que sont la garrigue et le littoral.

Comment faire vivre et connaitre l'Histoire de la commune aux Castelnauviens ?

L'Espace culturel Pierre Fournel travaille à faire vivre et connaître l'histoire de la ville à tous les publics, de tous âges, avec des actions thématiques de médiation, d'initiation ou de sensibilisation.
Parmi toutes les actions répondant à cet objectif, **les Journées Européennes de l'Archéologie se dérouleront pour la première fois à Castelnau-le-Lez du 18 au 20 juin prochain**.

Pour être informés des manifestations à venir, n'oubliez pas de surveiller l'agenda culturel, ou de vous inscrire par mail : culture@castelnau-le-lez.fr

DERNIÈRE MINUTE – DISPARITION DE PIERRE FOURNEL (1924/2021)

Au moment où nous bouclons ce Castelnau Mag, nous apprenons avec grande tristesse le décès de Monsieur Pierre Fournel, artiste castelnauvien. Né en 1924, Pierre Fournel fut d'abord un résistant émérite avant de se tourner vers la peinture et les arts plastiques.
En 2011, la Ville avait rebaptisé son espace culturel Pierre Fournel en son honneur. Castelnau-le-Lez salue avec sa mémoire et présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Un hommage lui sera rendu au prochain numéro.

Les portes du Kiasma rouvrent !

Une programmation exceptionnelle pendant tout le mois de juin.

À CETTE OCCASION UN TARIF UNIQUE À 5 €

Toute l'équipe se fait une joie de vous retrouver.

À nos ailleurs (théâtre)
Cie de l'Astrolabe
Mercredi 9 et jeudi 10 juin à 20h au Kiasma
Durée : 1h30

Phasmes (cirque)
Cie Libertivore
Jeudi 17 juin à 20h au Kiasma
Durée : 30 mn

Andy's gone (théâtre)
Marie-Claude Verdier / Julien Bouffier
- Épisode I : mardi 22 juin à 20h30, en extérieur, rendez-vous au Kiasma
- Épisode II : mercredi 23 juin à 20h30, en extérieur, rendez-vous au Kiasma

Durée : 1h

Les deux épisodes peuvent être vus indépendamment

Pour bien dormir
(théâtre d'objet)
JEUNE PUBLIC
à partir de 3 ans
Mercredi 30 juin à 10h30
jeudi 1er juillet à 18h30
au Kiasma
Durée : 30 mn

DR

Exposition « Pour »

Du jeudi 10 juin au jeudi 30 septembre 2021 - Au Kiasma

L'exposition « Pour » a été imaginée par Anne Delrez, photographe, autrice et directrice de la Conserverie à Metz. Cette structure, née en 2011 est un lieu d'archives dédié à la photographie dite de famille. Mais aussi un lieu d'exposition, une maison d'édition, un centre de ressources et une librairie.
Cette exposition se décline en trois parties : « Du vent au bout des doigts », « Danser », et « Entre nous ».

« L'album de photographies de famille ne donne pas de leçon, ne regarde pas trop de loin, ne juge pas. Les protagonistes sont les deux pieds dans leur présent sans soucis de la page suivante et de leur futur. L'album est là, posé sur une étagère au fond d'un carton. Ouvert ou fermé. Sans intérêt pour le fait d'être déjà dans le passé. »
Anne Delrez

« DU VENT AU BOUT DES DOIGTS »

© LA CONSERVERIE

Il y est question d'hommes, de femmes, d'enfants et d'oiseaux. De cet oiseau qui chatouille, qui caresse et de cet oiseau qui fait peur. De cet oiseau que nous espérons attirer avec un bout de rien, un morceau de confiance et de pain. De cet oiseau dont on se fait un bonheur quand enfin il arrive au creux de notre main. De cet oiseau qui est là mais bientôt s'envolera, juste après. (...) De tous ces vents et paysages cachés dans ses plumes. Il est question d'hommes, de femmes et d'enfants et de la fierté d'avoir été choisi par un oiseau venu se poser.

« DANSER »

© LA CONSERVERIE

Danser depuis mille ans. Danser, se toucher, s'émettre en mouvement, ensemble, en chœur, de concert. Musique au corps, ritournelle dans la tête. Danser pour rire, pour sourire, pour être ensemble, pour faire ensemble. Pour l'instant et sa promesse de souvenir au creux du corps. Danser pour ne pas penser, danser pour se rencontrer, pour se coller, pour se humer, danser pour danser. Danser et être au monde sur deux pieds, serré à un autre pour mille ans encore.
Cette série est une réponse à cette année de pandémie où la danse, comme très rarement dans notre histoire, n'est plus. Une série « pour » s'étourdir de la danse des autres.

« ENTRE NOUS »

© ANNE DELREZ

Le résultat d'un appel à la participation, qui aura mobilisé des artistes, des citoyens, des amoureux des images et des mots. Une exposition pour se retrouver enfant, s'observer et sourire, mais s'ouvrir aux autres aussi. Contempler les photos d'autres et découvrir leurs histoires au Kiasma.

TSV fête ses 20 ans

En janvier 2018, avec le soutien de la Ville, le centre de formation de techniciens du spectacle vivant, TSV, s'est installé à Castelnau-le-Lez. TSV et le Kiasma ont mis en place un partenariat unique en son genre, qui allie formation professionnelle, création et action culturelle sur le territoire.

TSV vient de fêter ses 20 ans... Comment est née cette formation ?

En 1998, alors que nous intervenions régulièrement depuis quelques années avec deux camarades régisseurs dans différents centres de formation professionnelle, il nous est apparu que peu d'offres de formation proposaient de se former aux métiers de technicien du spectacle vivant.
Après avoir réuni un comité de pilotage constitué de plusieurs responsables techniques, afin de déterminer l'ensemble des compétences requises pour accéder à un poste de technicien lumière, son ou plateau, nous avons construit un programme de formation et constitué une équipe pédagogique.
Occitanie en scène, qui s'appelait alors l'ARAM, a accepté de porter cette formation et a obtenu un financement de la Région. La première session de la formation Technicien du spectacle vivant a vu le jour en 2000.
D'une durée de 10 mois, elle s'adresse à des demandeurs d'emploi qui souhaitent se professionnaliser dans les métiers techniques du spectacle vivant. Elle est certifiante depuis 2009.
En 2011, nous avons créé notre propre organisme de formation TSV afin de poursuivre cette formation et de proposer également de nombreux modules de perfectionnement à destination des professionnels et des entreprises du spectacle.
Elle comprend aujourd'hui 6 personnes qui gèrent l'organisation générale du centre de formation, une équipe pédagogique d'environ 30 personnes et un bureau composé de personnalités du monde du spectacle ou ayant un lien direct avec celui-ci.

Vous venez d'ouvrir une nouvelle formation de régisseur de tournée, pouvez-vous nous en dire plus ?

« Maîtriser les techniques du spectacle vivant pour les mettre au service de projets artistiques », c'est la raison d'être de nos métiers et donc l'objectif général des formations que nous proposons.
Ainsi, nous montons chaque année depuis 2000 des spectacles pour mettre en application les différentes techniques abordées pendant la formation et leur donner le sens qui est le leur.
Depuis l'installation de TSV à Castelnau-le-Lez en 2018, nous avons pu développer un réel travail de création avec Sylvain Stawski, artiste associé au Kiasma, grâce à sa grande implication et à celle de Gabriel Lucas de Leyssac dans notre projet pédagogique, ce qui nous a ouvert de nouvelles perspectives : former des techniciens à la création et la régie de tournée.
Ce parcours de formation est tout neuf, sa première session a commencé mi-février pour 12 techniciens qui pendant 4 mois se perfectionnent sur de nombreuses techniques puis créent les décors, la lumière, la vidéo et la bande son d'un spectacle lors d'une résidence au Kiasma. Ensuite, ils l'adaptent pour le tourner dans plusieurs théâtres de la métropole et acquièrent ainsi toutes les compétences des régisseurs de tournée.
Ce parcours de formation, totalement innovant, a séduit l'Europe et la Région Occitanie qui ont acceptés de le financer. Nous espérons pouvoir rendre cette formation certifiante rapidement.

Un lien particulier vous lie à la ville de Castelnau-le-Lez et au Kiasma, n'est-ce pas ?

C'est effectivement un lien très fort qui s'est créé très rapidement avec l'ensemble de l'équipe du Kiasma et qui a obtenu tout de suite le soutien de la Ville, nous permettant d'aménager notre centre de formations dans une bâtisse qui lui appartient et d'établir une convention pour réaliser de nombreux travaux pratiques et de spectacles au Kiasma. Plus qu'un partenariat, nos équipes respectives sont très liées et construisent ensemble toute l'année de nombreux projets. Je pense que ce dispositif est assez unique en France et que cela fonctionne très bien car nous partageons les mêmes objectifs de création artistique et de transmission.

Cyril Klein
Co-fondateur et formateur à TSV

Sylvain Stawski
Metteur en scène de la D8 Cie / TSV
Photo prise en 2018 à l'occasion d'une étape de travail pour le spectacle Tout simplement

Patrimoine culturel

Difficile de parler de patrimoine sans parler d'André Malraux. En tant qu'homme politique, ministre des Affaires culturelles sous le Général de Gaulle, il a mis à l'honneur la restauration des édifices et sa loi éponyme est toujours en vigueur. Les centres-villes historiques, comme celui de Castelnau-le-Lez, ont pu conserver, sauvegarder et valoriser ce patrimoine architectural.

Mais le patrimoine d'André Malraux, c'est aussi un héritage immatériel d'une richesse exceptionnelle. Homme de lettres, inlassable et engagé, il nous a légué des centaines d'écrits : romans, essais, poèmes et discours reflètent l'amour des mots de cet orateur incomparable. Ses multiples facettes, son humanisme et sa lutte constante pour les libertés font certainement parties des raisons pour lesquelles en 1983, Jean-Pierre Grand, Maire de Castelnau-le-Lez, a donné le nom fort et symbolique d'André Malraux au centre qui accueille la Maison des Jeunes et de la Culture. Le portrait d'André Malraux du sculpteur Guy Taburiaux, inaugurée en 2003 par Antoine Rioust, Président de l'époque qui nous a quittés il y a quelques mois, trône toujours sur la façade du bâtiment.
Son engagement pour les Arts et la Culture a créé un élan dont les MJC défendent encore l'objectif **de *« rendre accessible au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent »***. Mettant sur un même pied d'égalité des disciplines artistiques reconnues (la littérature, la peinture, la sculpture...) et d'autres encore sous-estimées à l'époque (le cinéma, l'art contemporain, le spectacle vivant...), André Malraux n'avait de cesse de promouvoir la créativité de chacun, de pousser à excellence, de réduire les « déserts culturels ».

La MJC de Castelnau-le-Lez perpétue cette action sociale et culturelle proche des valeurs initiées par André Malraux. **Elle accompagne et forme les talents de demain et pour certains jusqu'à des carrières professionnelles et internationales.** Nous pouvons citer Rémy Geniet, pianiste se produisant sur les scènes internationales, Cyril Dagneaux danse de la culture hip-hop de retour régulièrement dans sa ville natale sur la scène du Kiasma, fondateur de la compagnie Virgule, Cyril Dupuy-Sistel, fondateur et PDG de la start-up Vaonis spécialisée dans la fabrication de télescopes innovants ou encore récemment Inès et Fabien, qui ont réussi à intégrer le conservatoire de danse classique parce que leur professeure a su exploiter avec ténacité leurs immenses talents et qui sait, un jour deviendront célèbres.

Le Palais des Sports Jacques Chaban-Delmas **au cœur du patrimoine communal**

Inauguré le 20 juin 1991, le Palais des Sports est un bâtiment majeur du patrimoine de la commune. Composé de onze salles de sport, d'une brasserie, de bureaux accueillant le service des sports, le Palais des Sports Jacques Chaban-Delmas a toujours eu vocation à accueillir les associations sportives de la commune et à accueillir des manifestations sportives d'envergure nationale, voire internationale.

La Polyvalence d'un équipement sportif au service du plus grand nombre

En accueillant en 1993 les disciplines du basket-ball et du volley-ball lors des 12ème Jeux Méditerranéens, le Palais des Sports Jacques Chaban-Delmas se fait rapidement une renommée au-delà des limites du territoire castelnauvien.

Pour autant, dans les années 90, le Palais des Sports est un équipement sportif très ancré localement, marqué par sa polyvalence, lui permettant d'accueillir à la fois des activités associatives en son sein mais également, au sein de la salle honneur, des manifestations sportives importantes (Tournoi de Qualification Olympique de Volley-ball en 1992) mais aussi des manifestations culturelles, des salons, des conférences, le forum des associations locales mais également le banquet des ainés ou encore les vœux du Maire.

Lieu d'accueil de nombreuses associations et d'environ 2000 personnes par semaine il y a 20 ans et à présent 5000 personnes, hors manifestations du week-end, le Palais des Sports dispose de nombreux atouts (localisation, surfaces des salles de sport, parking ...) pour répondre aux besoins des utilisateurs et des nouvelles pratiques.

Un Patrimoine sportif en pleine mutation

Le Palais des Sports doit aujourd'hui répondre à de nouveaux besoins et de nouvelles pratiques davantage tournées vers le sport loisir, éducatif et le sport santé. Il doit également se tourner vers le sport de haut niveau avec l'accueil de l'équipe professionnelle Montpellier Castelnau Volley et la reconnaissance de la commune en qualité de Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

En votant le projet d'extension et de réhabilitation du Palais des Sports Jacques Chaban-Delmas, la commune a fait le choix de prendre en compte les nouveaux besoins des Castelnauviens.

En réalisant cette opération d'extension et de réhabilitation en deux phases, **la Ville affirme ainsi sa volonté de valoriser son patrimoine sportif en y incorporant deux composantes supplémentaires : une salle multisports et une salle de gymnastique, complètement réaménagée et étendue, répondant ainsi aux besoins exprimés par les utilisateurs locaux.**

Par ailleurs, en menant un plan ambitieux de rénovation énergétique de cette infrastructure sportive, **la Commune modernise et adapte les équipements aux enjeux d'économie d'énergie, de développement durable, tout en optimisant les usages des utilisateurs.**

L'histoire du Palais des Sports se conjugue depuis maintenant 30 ans avec l'histoire de la commune ; lieu de rencontre, lieu de vie, lieu de partage, lieu de diversité, lieu d'affrontements sportifs, lieu de culture, **le Palais des Sports fait aujourd'hui partie des biens précieux de la commune que chaque Castelnauvien est susceptible de découvrir dans son parcours, devenant ainsi une richesse pour les plus jeunes.**

Challenge collectif : **le sport c'est la vie**

Confinés mais actifs ! Pendant ces nombreuses périodes de fermeture des établissements sportifs couverts, un challenge sportif a vu le jour. Objectif : continuer sa pratique sportive à travers son association (en visio ou en extérieur) ou seul tout en respectant les consignes sanitaires.

Un compteur kilométrique à destination de tous les Castelnauviens s'est mis en place, mesurant quotidiennement l'effort physique réalisé pendant ces périodes de confinement.

Ce compteur kilométrique a affiché début mars les 34 070 km, représentant ainsi le code postal de la commune ! Prochain défi pour nos sportifs locaux : **le tour de la Terre et ses 40 075 km**.

Faculté d'adaptation

De nombreuses associations ont participé à ce challenge et ont su s'adapter en proposant à leurs adhérents des séances en visio ou sur les espaces extérieurs. Pour Gaël CARON, Directeur Sportif de Gym Sports Loisirs 34, *« Il était primordial pour nous de pouvoir réunir les gymnastes dans le respect des gestes barrières et du couvre-feu. Ces entraînements ont été et sont fantastiques pour le moral et la joie des enfants. Voir ces gymnastes heureux de pratiquer à nouveau a été la meilleure des récompenses pour notre association. »*

Nous ne pouvons que féliciter et encourager les dirigeants et entraîneurs qui ont su s'adapter et proposer, malgré les contraintes sanitaires, une continuité des activités sportives avec originalité et ingéniosité à leurs adhérents. Le sport, c'est la santé !

En collaboration avec la Ville et le Service des Sports, les associations sportives ont pu utiliser les City Stade, plateaux sportifs, le boulodrome, le mur d'entraînement du tennis, le parcours sportif, la cour de l'école Mario Roustan, le parvis du Palais des Sports pour poursuivre leurs activités en respectant les protocoles et règles sanitaires en vigueur.

Le MCVUC, toujours plus haut

Olivier Lecat, coach du MCVUC : *« On est en haut, on veut y rester »*

Le MCVUC a de nouveau marqué les esprits avec cette 1ère place de la saison régulière 2020-2021. Battu en demi-finale de championnat contre Chaumont et en coupe d'Europe contre le Dynamo Moscou, le club s'installe comme une place forte du volley-ball hexagonal. L'entraîneur fait le bilan.

© MCVUC-F.CHORT

Quel bilan dressez-vous de votre saison ?

On a fait une très belle saison : deux demi-finales, en Coupe d'Europe et en play-off après avoir remporté la saison régulière. On a réussi à renverser la situation en demi-finale retour face à Chaumont. On a très bien joué lors du match d'appui, lors duquel il nous a manqué ces 5 minutes supplémentaires de réussite pour aller au bout.
On a beaucoup travaillé pour maintenir notre très bon niveau de jeu, on fait une série incroyable durant trois mois après un début de saison compliqué. On est dans la continuité du projet du club, une fois en haut on veut y rester.

© MCVUC-F.CHORT

Selon vous, qu'est-ce qui a fait votre réussite cette année ?

On avait annoncé dès le début notre objectif de gagner le titre, on a travaillé pour ça chaque jour. L'apport de joueurs comme Nico (Le Goff) et Thomas (Gill) nous a permis de maintenir cette régularité. Les joueurs se sont levés chaque jour pour bosser avec cet objectif en tête.
On a eu le niveau de jeu pour rivaliser avec les meilleurs. Mais tout au long de la saison, après les matches, il y a eu des éloges démesurés à notre égard, loin du discours que l'on tient entre nous dans le vestiaire. Il faut continuer de progresser et de professionnaliser le club.

Quel a été votre message vis-à-vis du président Jean-Charles CAYLAR, des membres du club, des supporters ?

Bien évidemment je remercie mon président, pour tout le travail et son soutien cette saison, le personnel et les bénévoles du Club, les partenaires aussi, et bien évidemment nos supporters qui n'ont pas pu être présents dans les tribunes.
Le volley est un sport de passion, dès lors qu'il n'y a plus cette ambiance quelque chose manque, les conditions de travail ne sont pas les mêmes. On a eu des retours positifs via Internet et les réseaux sociaux.

À vos baskets pour la Journée Olympique et Paralympique

La Journée Olympique et Paralympique 2021 se déroulera dans chaque école primaire de la ville, la semaine du 21 juin. Elle concernera 8 classes de CM1 et 7 classes de CM2. Au total, 434 élèves seront invités à y prendre part.

AGENDA :
- Mardi 22 juin : École Mario Roustan,
- Jeudi 24 juin : École Saint-Exupéry,
- Vendredi 25 juin : École Jean Moulin .

Le Service des Sports de la commune de Castelnau-le-Lez, en partenariat avec les trois écoles primaires, dévoilera prochainement le programme de cette Journée Olympique et Paralympique. D'ici là, les organisateurs comptent sur les familles castelnauviennes pour préparer au mieux leurs enfants !

La Journée Olympique et Paralympique se déroule chaque année le 23 juin. Cette journée est organisée pour promouvoir les valeurs olympiques à travers 3 piliers :

- BOUGER : En encourageant les citoyens de tout âge à être actifs à l'occasion de cette journée, indépendamment de leurs aptitudes physiques

- APPRENDRE : En réfléchissant à la contribution du sport aux grandes questions sociales qui touchent notre communauté telles que l'éducation, la promotion de la santé, la responsabilisation des femmes et des jeunes filles ou encore la protection de l'environnement. Devenir un citoyen responsable fait partie de la philosophie de l'Olympisme.

- DÉCOUVRIR : En permettant la découverte de nouveaux sports et de nouvelles activités.

UN PEU D'HISTOIRE

Le 23 juin 1894, des délégués de 12 pays réunis à Paris votèrent unanimement leur soutien à la proposition de Pierre de Coubertin de faire revivre les Jeux Olympiques. Cette date marque la naissance du Mouvement olympique moderne et la fondation du Comité International Olympique (CIO).
En janvier 1948, lors de la 42ème Session du Comité International Olympique (CIO) à Saint-Moritz, ses membres ont adopté le projet d'une Journée olympique mondiale pour **commémorer la fondation du Mouvement olympique et promouvoir les idéaux olympiques dans leur pays**.
La première Journée olympique fut ainsi célébrée le **23 juin 1948** par neuf comités qui organisèrent des cérémonies dans leurs pays respectifs.

Agenda Espace culturel Pierre Fournel

RETROUVEZ L'AGENDA COMPLET SUR WWW.CASTELNAU-LE-LEZ.FR

Jusqu'au 19 septembre 2021
Dans l'église Saint Jean-Baptiste

Exposition « Résonances »
Peintures de Pierre-Luc Poujol

ORGANISÉE PAR L'ESPACE CULTUREL PIERRE FOURNEL

L'artiste contemporain Pierre-Luc Poujol propose une sélection d'œuvres singulières au sein de l'église historique Saint Jean Baptiste (XIIe siècle). Pierre-Luc Poujol a conçu cette exposition sous la forme d'une résonance entre l'esprit du lieu, les vitraux de Francois Rouan et l'architecture intérieure de Jean-Michel Wilmotte. Elle invite le visiteur à entrer dans une troisième dimension et à explorer toutes ses sensibilités. Une proposition artistique harmonieuse dédiée à libération de l'esprit.

■ **Entrée libre 9h à 18h** (en dehors des temps liturgiques

Du 1er juin au samedi 3 juillet 2021
À l'Espace culturel Pierre Fournel

Exposition « De la peinture au vitrail » de Louise Strouk Bareil

ORGANISÉE PAR LE SERVICE CULTUREL

L'exposition « De la peinture au vitrail » est une présentation de plusieurs diptyques de « peintures versus vitraux » qui questionnent le parcours de l'artiste et qui invitent le public à une réflexion sur les supports et la technicité des œuvres d'art. Louise Strouk a conçu cette exposition sous la forme d'une résonance entre époques passées et contemporaine. En s'appuyant sur ses œuvres de jeunesse elle a réalisé en vitrail une vision actuelle de ce que furent les sources de son inspiration. Elle aborde ainsi le thème de l'opacité et de la transparence et pose un nouveau regard sur les bases esthétiques de sa génération.

■ **Entrée libre**

Dimanche 20 juin 2021 à 18h
À l'Espace Culturel Pierre Fournel

Concert « Trois Ladies »
(opéra, jazz, soul)

Parce que la musique n'a pas de frontière, trois femmes décident d'associer leurs magnifiques voix pour vous offrir un concert exceptionnel de Bizet à Sinatra, en passant par Aretha Franklin. Marie-Ange Todorovitch : artiste lyrique, Olympe Assohoto : artiste soul et Florence Todorovitch : artiste jazz.

■ **Entrée libre sur réservation**

Du 6 juillet au 3 septembre 2021
Dans le Parc Monplaisir

Exposition photos « Le minimalisme »
de l'association Image'in & vous

ORGANISÉE PAR L'ESPACE CULTUREL PIERRE FOURNEL

Cette époque troublée nous a tous amené à nous recentrer sur l'essentiel. L'association « Image'in et vous » a donc tout naturellement choisi comme thème de l'année pour ses photos : **Le minimalisme**.
Cet art en photo se traduit par des photos épurées, simplifiées, dépouillées. Cette rigueur de composition et de moyens permet une satisfaction visuelle pour le spectateur en l'incitant à se concentrer sur le sujet et en lui laissant compléter le message par son regard et son imagination.

■ **Entrée libre**

LES MUSICALES DE CASTELNAU-LE-LEZ

« Les Musicales de Castelnau-le-Lez »
Festival musique classique & chant

FESTIVAL ORGANISÉ PAR L'ESPACE CULTUREL PIERRE FOURNEL - 18e ÉDITION

Dimanche 30 mai - 19h30
Église Saint-Vincent

« Quatrâmes »

Le répertoire abordé par « Quatrâmes » est très vaste ; musiques sacrée, baroque, classique, valses, pièces romantiques, mais aussi arrangements originaux de tangos, d'airs d'opéra, de musiques de film, variétés française ou anglo-saxonne. Musiciens professionnels, ils vous permettront de goûter d'inoubliables moments musicaux et partageront avec vous la passion et l'amour qu'ils ont pour la Musique.

Dimanche 6 juin - 19h30
Église Saint-Vincent

« Loco Cello »

© MARC CHESNEAU

« Loco Cello » propose une aventure musicale ambitieuse qui tisse des liens étroits entre la musique classique, le jazz, et les musiques du monde.
Quatre musiciens respirent ensemble et réinventent la notion de quatuor à cordes en associant deux guitares, un violoncelle, et une contrebasse, autour d'une musique de chambre aérienne à la fois mélodique et swing.

■ **TARIFS : 12 € tarif plein / 8 € tarif réduit** (– 25 ans, demandeur d'emploi, étudiant – 18 ans) / Tarif collectivité, comité d'entreprise, amicale... : 8 € (groupe de plus de 10 personnes et sur réservation uniquement).

■ **PASS 2 concerts : 20 €** (30 mai et 6 juin)

Journées Européennes de l'Archéologie

Inrap – Institut national de recherches archéologiques préventives

ORGANISÉES PAR L'ESPACE CULTUREL PIERRE FOURNEL EN PARTENARIAT AVEC L'INRAP

Vendredi 18 juin - 19h30

Conférence

« Occupations du territoire proche de Sextantio – Les découvertes archéologiques du Mas de Caylus »

PRÉSENTÉE PAR GRÉGORY VACASSY, *responsable de recherches archéologiques de l'INRAP en collaboration avec Claire Molliex, technicienne de recherche.*

Menée par l'INRAP de janvier à avril 2015, la fouille archéologique du Mas de Caylus (6778 m²) a révélé un territoire proche de l'agglomération antique de Sextantio entre le Ier âge du fer et le Haut Empire romain, de 600 av. notre ère à 200 de notre ère.
Parmi les vestiges découverts, sont à noter une nécropole présentant un riche ensemble funéraire ainsi qu'un puits atypique destiné à abreuver les troupeaux mais dans lequel des gestes rituels ne sont pas exclus.

■ **Entrée libre**
Réservation obligatoire
à l'Espace culturel Pierre Fournel

Samedi 19 et dimanche 20 juin de 10h à 18h
à l'Espace culturel Pierre Fournel

Exposition conçue et réalisée par l'Inrap
« Vous avez dit archéologie préventive ? »

© INRAP

Chaque année, 700 km² sont concernés par des travaux d'aménagement du territoire pouvant entraîner la disparition de vestiges que recèle le sous-sol. Pour recueillir ces données patrimoniales avant leur destruction, l'archéologie préventive s'est progressivement imposée en amont des travaux d'aménagement.
L'INRAP assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique touché par ces travaux d'aménagement du territoire. Diagnostiquer, fouiller, étudier, valoriser : découvrez la chaîne opératoire de l'archéologie préventive !

10h30 et 15h / Atelier durée 1h-1h15

« Archéo Késako »

Pour les 7/ 12 ans sur inscription au 04 67 14 27 40.
Deviens un archéologue en herbe, découvre les étapes, outils et techniques d'une fouille archéologique et crée ta propre stratigraphie.

À La Glacière - 11h et 16h30 durée 30 à 45 min

« Raconte-moi une histoire »

Pour les 3/7 ans sur inscription au 04.67.14.27.40
Ouvre bien tes oreilles et plonge-toi dans différents récits, contes, mythes ou histoires en lien avec l'archéologie.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Jeudi 1er juillet 2021, place de l'Europe : représentation de Montpellier danse
- Lundi 19 juillet 2021 : Concert Radio France au parc Monplaisir
- Du mardi 20 au dimanche 25 juillet au parc Monplaisir - Festival de jazz Les Nocturnales

EN PARTENARIAT AVEC Inrap – Institut national de recherches archéologiques préventives · Le Festival Radio France Occitanie Montpellier

ÉVÈNEMENTS COMMUNIQUÉS SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES CONSIGNES SANITAIRES

LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ SOUTIENT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AVEC

L'EXONÉRATION DES DROITS DE TERRASSES

CONTACTEZ LA POLICE MUNICIPALE
0 8000 34 170

VILLE DE Castelnau-le-Lez

Castelnau-le-lez @castelnau_le_lez Castelnau-le-lez Castelnau-le-lez www.castelnau-le-lez.fr